

INSPECTION GENERALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Groupe des Sciences Economiques et Sociales

Thème annuel d'étude 2000 - 2001

**LES SCIENCES ECONOMIQUES ET
SOCIALES DANS LES SYSTEMES
EDUCATIFS ETRANGERS**

Juin 2001

SOMMAIRE

	pages
Aux origines de l'expansion d'un enseignement des sciences économiques et sociales à l'étranger	4
L'enseignement des sciences économiques et sociales comme vecteur d'un enseignement bilingue	8
La mise en place d'un enseignement expérimental de sciences économiques et sociales en Russie	
La place des sciences économiques et sociales dans l'enseignement bilingue	
Les programmes	
Le corps enseignant	
Un premier bilan	
L'enseignement des sciences économiques et sociales au Belarus	
L'enseignement des sciences économiques et sociales dans le réseau des établissements francophones	15
L'enseignement des sciences économiques et sociales en Turquie	
Points communs entre l'enseignement des sciences économiques et sociales mis en place dans des classes bilingues et celui de Galatasaray	
L'originalité du cursus des études en sciences économiques et sociales au lycée de Galatasaray	
L'enseignement des sciences économiques et sociales dans les lycées franco-allemands	
Historique d'un projet	
Points communs et différences avec la série économique et sociale des lycées français	
La spécificité de l'organisation des études de sciences économiques et sociales au lycée franco-allemand de Fribourg	
L'enseignement des sciences économiques et sociales comme voie nouvelle de formation au sein des systèmes éducatifs nationaux	24
Une spécialisation progressive, surtout marquée en terminale	
Un enseignement qui prépare mieux l'accès aux études supérieures	
Des proximités entre les deux projets	
Un mode d'évaluation au baccalauréat original	
La formation initiale et continue des professeurs libanais	
Conclusion	34
Liste des annexes	35

L'enseignement des sciences économiques et sociales dans sa configuration actuelle a été introduit dans le système éducatif français à compter de la rentrée 1966¹. Longtemps spécificité purement nationale, cet enseignement a fait l'objet, au cours des années quatre-vingt-dix, d'une attention particulière de la part de pays confrontés à la nécessaire rénovation de leurs organisations scolaires en liaison avec une ouverture internationale accrue, des transformations profondes des économies et des sociétés, des adaptations des systèmes d'emploi aux réalités de l'économie mondiale.

On a pu noter ainsi l'augmentation de missions étrangères chargées de s'informer sur la nature de cette voie de formation qui s'adresse aujourd'hui, en France, à plus de 90 000 élèves de terminale (environ 28,5 % des élèves des séries générales), et parallèlement à la mise en place de différentes missions pilotées par le ministère de l'Éducation nationale français pour informer à leur demande nos partenaires étrangers.

Dans quelques cas, cette curiosité première s'est transformée en un profond désir de s'inspirer sinon de copier l'expérience initiée au milieu des années soixante, soit pour maintenir des liens traditionnels entre systèmes éducatifs, soit par volonté de se démarquer de modèles nationaux dépassés ou trop fortement dominés par la seule référence anglo-saxonne.

Cette influence est passée aussi par le canal du réseau des établissements français à l'étranger², qui, dans un cadre différent, a fait connaître les caractéristiques de cette "troisième voie" moins bien connue que les classiques séries littéraire et scientifique. Par ailleurs, les échanges entre enseignants, surtout au niveau de l'Union Européenne, ont facilité la prise de conscience des caractères originaux des sciences économiques et sociales auprès d'un certain nombre de responsables étrangers.

Le présent rapport fait le point sur les expériences les plus abouties qui permettent d'entrevoir les chemins d'une expansion future. Au-delà d'un fonds commun, les solutions choisies tiennent compte des contraintes et de la volonté des gouvernements de s'engager dans un processus d'adaptation plus ou moins prononcé.

¹ Cf. *Points de repère sur l'enseignement des sciences économiques et sociales. Note de rentrée 3 septembre 2000*

² 30,04 % des élèves des terminales des séries générales étaient en terminale ES à la rentrée 2000, soit légèrement plus que le chiffre constaté à la même date pour la France (Métropole + DOM-TOM)

Aux origines de l'expansion d'un enseignement des sciences économiques et sociales à l'étranger

C'est seulement depuis une dizaine d'années que la volonté d'introduire un enseignement de sciences économiques et sociales dans des systèmes éducatifs étrangers s'est manifestée. Jusqu'alors en effet, un enseignement d'économie était parfois proposé selon les niveaux et les filières de formation mais sans vraiment en posséder les mêmes caractéristiques essentielles qu'en France, à savoir :

- un enseignement de culture générale (l'économie était plutôt perçue comme une matière " technique " destinée aux élèves ne pouvant suivre les formations générales littéraire et scientifique) ;
- un enseignement prenant appui sur les divers champs des sciences sociales (seule la dimension économique était privilégiée).

L'introduction d'un enseignement nouveau se place d'abord dans le cadre d'une réflexion sur les évolutions des systèmes éducatifs nationaux confrontés aux mêmes défis que le système éducatif français : accès d'un plus grand nombre de jeunes à des diplômes de niveau IV, plus grande ouverture culturelle sur des sciences humaines et sociales, meilleure contribution à la citoyenneté. L'enseignement de sciences économiques et sociales semble aussi trouver sa place dans la mesure où il répond à une demande sociale croissante en liaison avec la tertiarisation des économies. Celle-ci exige que soient intégrées à la " culture commune " des 15-18 ans des connaissances spécifiques à ce champ d'étude, à la fois pour la pratique de la citoyenneté (un grand nombre de choix politiques portent sur des questions économiques et sociales) et pour l'adaptation à l'emploi (la maîtrise des rouages élémentaires de la vie économique et sociale conduisant à des choix professionnels plus lucides).

On peut donner ici l'exemple du dispositif propre aux lycées franco-allemands qui ont introduit une série " économique et sociale " en seconde à la rentrée 1999, à la fois pour équilibrer les flux d'orientation entre filières scientifiques et filières non scientifiques, mais également pour attirer un nouveau public lycéen plus ouvert sur les grandes questions contemporaines et prêt à s'orienter vers des carrières exigeant des compétences " économiques " porteuses d'emploi (les " services tertiaires ").

D'autres causes expliquent aussi l'engouement pour les sciences économiques et sociales. En particulier, la reconstruction des systèmes éducatifs à la suite de " chocs internes " (l'implosion du bloc soviétique pour les pays de l'Europe orientale) ou " externes " (la guerre civile libanaise en constituant l'exemple le plus significatif).

Dans le premier cas, l'introduction d'un enseignement de sciences économiques apparaît comme une réponse à une présentation erronée et falsifiée des mécanismes élémentaires de la vie économique, à laquelle avait été associée l'inefficacité croissante du système productif soviétique avant sa crise finale. Dans l'esprit des responsables locaux, une meilleure connaissance des mécanismes du marché devait permettre à ces sociétés de retrouver le chemin d'une croissance durable. L'originalité française, combinant aspects économiques et aspects sociaux et politiques, semblait mieux à même de répondre à la description des problèmes réels de ces " économies de transition " qui subissaient, parallèlement aux changements des mécanismes économiques, des transformations sociales radicales.

Dans le second cas, plus spécifiquement limité au Liban, il s'agissait d'étendre la reconstruction du pays au domaine éducatif, singulièrement malmené par la guerre civile. Les besoins du pays en cadres nouveaux et les liens étroits entre les deux systèmes scolaires ont conduit les autorités libanaises, à partir de 1995, à intégrer une voie de formation débouchant sur un " baccalauréat économique et social " proche dans sa conception mais différent dans ses modalités de celui existant en France. Outre qu'un tel enseignement présentait l'avantage de maintenir des proximités avec le système français favorisant les possibilités d'accueil ultérieures d'étudiants, aux yeux des responsables libanais, un tel enseignement avait aussi le mérite de préparer à des études supérieures dans le secteur des services, traditionnel point fort de l'économie libanaise.

On peut citer encore d'autres motifs d'intérêt pour cette discipline, tels que les représentants des autres Etats ont eu l'occasion de l'exprimer :

- une volonté de ne pas se limiter au seul modèle anglo-saxon en matière éducatif (argument souvent invoqué par les responsables de l'Europe orientale... et du Mexique, même si dans ce dernier cas, l'existence d'un enseignement de sciences économiques et sociales n'a pas encore été officiellement institutionnalisée) ;
- une volonté de prendre appui sur le savoir-faire français et d'intégrer les innovations les plus originales, l'exemple des sciences économiques et sociales ne constituant alors qu'un exemple parmi les différents emprunts possibles.

Au total, la mise en place de cette discipline nouvelle a suivi des voies diverses en fonction des contingences locales, la pression des événements accélérant le processus d'introduction dans les années quatre-vingt-dix. Trois situations dominent :

- a) L'enseignement de sciences économiques et sociales a été intégré dans un cursus d'études existant, sans retouche à l'organisation des disciplines. Le vecteur privilégié est l'enseignement bilingue : les professeurs sont choisis parmi les professeurs nationaux qui enseignent le français, volontaires pour suivre une formation spécifique dans ce domaine d'étude, qui ajoutent à leurs horaires habituels des cours de sciences économiques et sociales en français. L'avantage est évident : il s'agit d'une formation de haut niveau (les élèves qui choisissent cette possibilité figurent parmi les meilleurs élèves des établissements). L'inconvénient est que cette modalité conduit à limiter singulièrement le nombre de bénéficiaires potentiels, donc l'impact réel de cette innovation (de fait, seuls quelques établissements assurent cet enseignement dont est écartée la majeure partie des lycéens). En quelque sorte, les sciences économiques et sociales apparaissent ici comme un moyen privilégié de valoriser un enseignement bilingue à l'étranger dans le cadre d'une concurrence exacerbée entre différentes langues étrangères. Pour parler comme les économistes, c'est un moyen parmi d'autres pour maintenir "des parts de marché" face aux autres langues vivantes en ajoutant aux acquisitions langagières des compétences supplémentaires. Les programmes

s'inspirent alors du modèle français, sans en suivre toutefois l'intégralité sur l'ensemble du cursus de formation en raison d'un volume horaire amoindri.

- b) L'enseignement de sciences économiques et sociales apparaît dans le cadre d'accords internationaux portant sur les systèmes éducatifs. Les lycées franco-allemands, dans leurs organisations spécifiques, illustrent parfaitement ce deuxième cas de figure. Alors que dans le cas précédent, le fait pour un élève d'avoir suivi cet enseignement ne conduit qu'à une mention spécifique dans le diplôme de fin d'études secondaires (un peu à la manière de ce qui existe pour nos propres "sections européennes"), la possession du baccalauréat franco-allemand délivre à son titulaire un authentique double diplôme (puisque reconnu par les deux systèmes éducatifs), ce qui donne aux bacheliers ES comme aux autres bacheliers "franco-allemands" un atout supplémentaire pour postuler dans certaines voies de formation après le baccalauréat. Contraint par cette exigence, l'enseignement de sciences économiques et sociales est alors une voie conforme du modèle français, avec adaptation à la marge du cursus (ainsi la série ES commence dès la seconde, témoignage d'une époque où existait des secondes AB en France) et des programmes (par exemple les aspects institutionnels présents dans le programme français relèvent d'une autre discipline).
- c) L'enseignement des sciences économiques et sociales est introduit dans l'enseignement secondaire selon un modèle original :
- il fait partie de la culture de base de tous les élèves qui, chez nous, suivent des études en lycée, pendant un minimum de deux années, alors qu'en France, cette voie n'est offerte qu'à titre optionnel en seconde et n'a un caractère obligatoire que pour la seule série ES ;
 - contrepartie de ce qui précède, la spécialisation " sciences économiques et sociales " n'apparaît fortement qu'au niveau de ce qui équivaut à notre terminale (alors qu'en France, c'est en première que la spécialité ES se distingue nettement des autres spécialités) ;

- l'enseignement de sciences économiques et sociales donne moins de place à l'étude d'objets communs aux différentes sciences sociales. Au Liban, si la voie de formation porte le même intitulé, les enseignants qui en sont chargés sont plutôt des professeurs " d'économie-sociologie ", et parfois professeurs d'économie ou professeurs de sociologie (dans ce dernier cas, le caractère " intégré " de l'enseignement disparaît).

Malgré ces spécificités, on notera qu'il s'agit ici d'un " enseignement de masse " qui s'adresse, comme en France, à un nombre important d'élèves du secondaire contrairement aux deux cas évoqués précédemment.

L'enseignement des sciences économiques et sociales comme vecteur d'un enseignement bilingue

C'est la voie originale choisie au début des années quatre-vingt-dix pour enraciner ce nouvel enseignement dans des systèmes éducatifs en profonde restructuration.

La mise en place d'un enseignement expérimental de sciences économiques et sociales en Russie

La Russie a été le premier pays à choisir cette voie. En effet, en 1991, se sont mis en place des établissements dits " alternatifs ", dont la vocation était de préparer une transformation ultérieure plus large de l'ensemble des établissements scolaires. Parmi les innovations majeures, on relève une plus grande autonomie de décision (par rapport à l'ancien statut des écoles russes) et de gestion (la possibilité d'élargir la base de recrutement des écoles et d'accueillir ainsi des élèves " solvables "). Ces établissements " alternatifs " ont donc été choisis parmi les meilleurs établissements pour que leur expérience constitue en quelque sorte une " vitrine " pour le reste du système éducatif. Mais l'organisation scolaire russe a de tout

temps privilégié une spécialisation des établissements par langue étrangère (sous forme d'études linguistiques approfondies). Les élèves qui entrent dans ces établissements pour une moitié d'entre eux, en raison de proximité géographique – la base de recrutement étant le quartier de résidence –, pour l'autre moitié à la suite d'un concours au niveau de l'école primaire, se voient donc proposer une voie d'excellence dont le support est constitué par une langue vivante étudiée avec un haut niveau d'exigence de la première (= CP = 7 ans) à la onzième (= terminale = 17 ans).

Dans le cadre d'une plus grande autonomie des établissements, et pour renforcer le caractère original de leur spécialisation, la Fédération de Russie, conformément aux instructions du ministère de l'Education russe a décidé en 1993, pour les lycées dont tous élèves étudiaient le français en première langue, d'élargir les matières initialement dispensées dans cette langue (langue, grammaire, civilisation, français des affaires) à l'histoire et à l'économie.

La mise en place d'un enseignement économique, bientôt transformé en enseignement économique et social, à la suite d'une mission d'information et de conseil effectuée en mars 1992 et 1993 par l'Inspection générale française de la discipline, s'est inscrite dans le cadre d'un groupe de travail franco-russe " Education " qui avait fixé comme domaines d'actions prioritaires la réforme des cursus et des programmes, notamment dans le domaine des sciences économiques et des sciences humaines.

Pour lancer l'expérience, 15 établissements avaient été sollicités, mais finalement 11 écoles ont été retenues conjointement par le ministère de l'Education russe et le Service culturel de l'Ambassade de France en Russie à compter de la rentrée 1994.

■ *La place des sciences économiques et sociales dans l'enseignement bilingue*

Les élèves abordent cette discipline au niveau de la dixième (= classe de première en France) et la poursuivent en classe de onzième (= terminale). L'horaire hebdomadaire est de deux heures par semaine, ce qui correspond à une formation de 136 heures de cours sur les deux années.

On doit noter cependant que des thèmes d'études abordés en "Français langue étrangère" relèvent parfois du même champ (évolution de la famille, mobilité de la population, étude de l'exclusion sociale...), ce qui lui donne un poids réel plus important qu'il n'y paraît au premier abord. Ceci d'ailleurs correspond à l'esprit des instructions qui demandent une grande interaction entre les types de cours assurés en français.

■ *Les programmes*

Les responsables russes et l'IGEN de sciences économiques et sociales ont, après observation de l'expérience française (visite du vice-ministre de l'Education russe en novembre 1993), décidé de s'appuyer sur le programme français pour faciliter parallèlement la formation des enseignants russes. Il a cependant été arrêté, puisque la formation s'effectue sur deux ans en Russie contre trois ans en France, de "resserrer" le programme de la dixième en prenant appui sur les principaux thèmes étudiés chez nous en seconde et en première³. De fait, c'est donc moins sur la nature des thèmes (quasiment identiques) que sur les horaires que se situent les différences : leur étude ne peut être aussi approfondie qu'ici. Cependant, d'un point de vue spécifiquement russe, les cours de cette matière effectués en français, donnent un avantage décisif aux diplômés, comme semble le prouver le suivi des différentes promotions du lycée de Voronej (très bonne réussite dans les divers concours d'entrée à l'Université).

■ *Le corps enseignant*

Il n'y avait pas, avant la réforme du système éducatif russe, d'enseignement économique dans ce qui correspond à notre niveau secondaire. La mise en place d'un enseignement de sciences économiques et sociales ne pouvait donc s'appuyer sur un corps de spécialistes préexistant. La voie choisie a consisté à détecter parmi les professeurs russes de langue française ceux qui étaient intéressés par cette approche nouvelle et à les former préalablement à la mise en place officielle (rentrée 1995). Les professeurs des établissements sélectionnés ont donc bénéficié d'un stage organisé à l'initiative de l'Inspection générale de SES au CIEP de Sèvres, d'un accompagnement pédagogique sur place par la visite de professeurs français de sciences économiques et sociales, d'un suivi à distance de l'innovation grâce à des jumelages d'établissements (avec, dans certains cas, échange d'élèves), d'un soutien logistique par l'envoi de documents pédagogiques, y compris sous forme de supports modernes comme les CD-ROM, et de manuels scolaires français en nombre pouvant donner

³ Cf. annexe 2 : programme de sciences économiques et sociales de la dixième et de la onzième année

lieu à un travail immédiat avec les classes. Parallèlement, une meilleure connaissance des caractéristiques d'un enseignement bilingue a été rendue possible par l'organisation, en Russie même, de séminaires organisés par l'attaché linguistique de l'Ambassade de France.

■ *Un premier bilan*

Le travail amorcé en 1993 a débouché sur un véritable engouement des directions des établissements russes concernés et des professeurs de français chargés d'assurer cet enseignement car, au-delà de l'ouverture culturelle indéniable affichée, le souci de mieux faire saisir aux élèves les réalités de l'économie et de la société russes en "phase de transition" semblait répondre aux besoins des élèves et de leurs familles.

On ne peut donc que déplorer la mise en veilleuse de cette expérience avec la grande crise financière de l'été 1997 qui a affecté par delà la dégradation de l'économie russe, les budgets des familles et des établissements "alternatifs". De fait, la poursuite d'un programme de formation représentait – momentanément – un coût prohibitif qui a fait renoncer à la généralisation de l'expérience. A la rentrée 2000, seul le lycée Ivan Nikitine de Voronej avait développé le programme initialement conçu en 1995. Avec l'éloignement des difficultés économiques, il serait donc souhaitable de réactiver une opération qui avait l'avantage de répondre à plusieurs objectifs (maintenir un flux d'élèves vers l'apprentissage du français langue étrangère, mieux comprendre les nouveaux défis économiques et sociaux de la Russie et... illustrer le savoir-faire français en matière d'ingénierie éducative). Les axes forts de cette coopération éducative devraient s'orienter, pour le corps enseignant, sur les apprentissages des techniques de classe spécifiques (l'enseignement russe privilégiant le cours magistral et sa mémorisation) et l'approfondissement des contenus disciplinaires (la connaissance du fonctionnement des économies "socialistes" constituait, jusqu'à la fin des années quatre-vingt, le seul enseignement "économique" à l'Université). Une rénovation du programme de dixième et de onzième années devrait également être entreprise pour tenir compte d'un cadre horaire plus réduit et des inflexions thématiques rendues nécessaires par l'évolution économique et sociale.

L'enseignement des sciences économiques et sociales au Belarus

A l'image de la Russie avec laquelle il continue d'entretenir des liens étroits, le Belarus (Biélorussie) a pris appui sur les sciences économiques et sociales pour maintenir l'attractivité de notre langue dans les établissements scolaires de ce pays. Il faut ajouter qu'à Minsk, capitale du Belarus, a été implantée au milieu des années quatre-vingt-dix une "université franco-biélorusse de sciences humaines", assise sur les programmes européens Tempus et Tacis, elle-même "tête de réseau" d'un ensemble de filières de l'enseignement supérieur à vocation francophone (facultés linguistiques des universités d'Etat, section francophone de la faculté des relations internationales de Minsk, institut franco-biélorusse de gestion de l'université de Gomel, programme franco-biélorusse "Tourisme et patrimoine" de l'université de Minsk). Il est donc apparu nécessaire "d'alimenter" en étudiants de qualité ces différentes institutions, et le vecteur de l'enseignement bilingue s'est présenté aux partenaires français et biélorusses comme l'axe stratégique principal.

Avec l'histoire-géographie, les sciences économiques et sociales constituent les disciplines non linguistiques (D.N.L.) privilégiées en raison de l'orientation souhaitée des étudiants comme le précise d'ailleurs le protocole signé par les parties française et biélorusse en novembre 1996. Les conditions générales de recrutement dans ces classes obéissent aux mêmes principes qu'en Russie :

- l'enseignement en français est renforcé pour les élèves intégrant une classe bilingue ;
- les programmes sont adaptés aux conditions horaires des disciplines non linguistiques (les élèves conservant une partie des enseignements dans la langue nationale) mais calés sur les programmes français correspondants.

Mais l'enseignement des sciences économiques et sociales présente quelques originalités par rapport à celui développé en Russie :

- il commence dès la classe de huitième (= troisième en France), à raison d'une heure par semaine, horaire également appliqué en classe de neuvième (= seconde) mais augmenté en dixième et en onzième (2 heures hebdomadaires) ;
- un cours " d'initiation à la science politique " apparaît en classe de onzième (= terminale), à raison d'une heure par semaine, dont l'objectif s'affiche ici clairement : faciliter la réussite au concours d'entrée de la faculté franco-biélorusse de sciences politiques, administration et gestion (non ouverte exclusivement aux seuls élèves des sections bilingues, tout élève biélorusse ayant pris le français comme langue étrangère pouvant se présenter au concours). D'un certain point de vue, le rapprochement avec le système français est ici exemplaire puisque les élèves de première ES se voient offrir chez nous un " enseignement optionnel au choix " de sciences économiques et sociales, dont le programme est orienté science politique ;
- l'interaction avec l'enseignement d'histoire-géographie est forte : en terme horaire, la formation dans cette dernière discipline est plus importante en huitième et neuvième, à l'inverse de ce qui se produit en dixième et onzième (où l'horaire de SES est plus conséquent qu'en histoire-géographie) ; par ailleurs, le programme de huitième de sciences économiques et sociales prend appui sur le cadre géographique des activités économiques.

Au-delà de ces différences, on peut relever d'autres points communs avec l'enseignement de sciences économiques et sociales introduit en Russie :

- un enseignement limité aux seules classes bilingues, introduit dans quelques " lycées expérimentaux ", en général des pôles d'excellence linguistique reconnus par les autorités nationales. Ainsi, en Biélorussie, deux établissements fonctionnent sur ce modèle (école N° 74 de Minsk depuis la rentrée 1997, école N° 46 de Gomel depuis la rentrée 1999, en attendant une possible ouverture prochaine à Grodno) ;

- un enseignement dispensé par des professeurs initialement issus des enseignants de français langue étrangère, qu'il faut former tant sur le fond (approfondissement des contenus disciplinaires) que sur la forme (accompagnement pédagogique dans les premières années qui suivent la prise de fonction) ;
- un mode d'évaluation constitué d'un contrôle continu et d'un examen final. Le contrôle continu est assuré par chaque professeur et prend en compte à la fois la participation des élèves et les résultats aux travaux écrits. L'examen final est adapté aux exigences du DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française) avec mention "classe bilingue" sur l'Attestat⁴ qui indique en outre le relevé des notes obtenues dans les matières étudiées en français.

Il apparaît donc nécessaire, pour qu'un tel enseignement s'inscrive dans la durée, que l'aide à la mise en place de ces classes se maintienne pendant plusieurs années et ce d'autant plus que les moyens locaux resteront encore pour longtemps limités. Le succès final dépend de la "valeur ajoutée" non seulement en terme linguistique mais également en terme de débouchés après l'Attestat. De ce dernier point de vue, on peut être prédictif sur les chances d'accès aux filières les plus prestigieuses (ne serait-ce qu'en raison du mode de recrutement des élèves des classes bilingues, issus des meilleurs éléments de la zone de recrutement). C'est d'ailleurs, aux dires des responsables de l'Education locaux, le véritable critère qui déterminera à l'avenir pour les familles l'orientation des enfants vers les sections bilingues franco-bielorusses.

Il faut donc souligner ici le rôle déterminant joué par le conseiller culturel et le responsable du Bureau de liaison culturelle et éducative de l'Ambassade de France dans :

- l'aide à la création d'un fonds documentaire dans les établissements concernés, le manque d'ouvrages adaptés et actualisés se faisant cruellement sentir dans la

⁴ Attestat : équivalent du baccalauréat

mise en œuvre des programmes (don de manuels, dictionnaires, encyclopédies...);

- la fourniture de matériel audiovisuel et informatique, autre moyen pour valoriser l'image de l'enseignement français au-delà de la discipline sciences économiques et sociales (mise à disposition de CD-ROM en particulier) ;
- la formation initiale et continue des professeurs (financement de stages sur place et en France ; création d'un centre de ressources local permettant l'accès à des ouvrages scientifiques...).

L'enseignement des sciences économiques et sociales dans le réseau des établissements francophones

Au niveau éducatif, la présence française à l'étranger se manifeste :

- par l'existence d'un réseau d'établissements français à l'étranger, géré par l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), dont les cursus et les programmes, après procédure d'homologation, sont calqués sur le dispositif français⁵ ;
- par des établissements régis par des conventions spécifiques entre Etats, qui constituent en quelque sorte des "établissements pilotes" de la coopération éducative, empruntant aux deux systèmes d'enseignement de référence sans pour autant dupliquer plus l'un que l'autre.

⁵ A la rentrée 2000, on dénombrait 2 273 élèves en première ES (dont 908 français et 1 365 étrangers) et 2 047 en terminale ES (dont 861 français et 1 186 étrangers) dans les lycées français à l'étranger (Source : AEFE)

Dans le premier cas, pour l'objet de notre étude, il n'y a pas de particularités susceptibles de distinguer un enseignement de sciences économiques et sociales dans un lycée français sur le territoire national et un lycée français à l'étranger. En revanche, dans le second cas, des adaptations liées aux particularismes des accords sont rendues nécessaires. C'est dans ce dernier cadre qu'il convient d'aborder la mise en place récente de cet enseignement, jusqu'alors absent des dispositifs en vigueur.

L'enseignement des sciences économiques et sociales en Turquie

Dans le cadre des accords franco-turcs qui régissent l'Université de Galatasaray, laquelle ne se limite d'ailleurs pas à l'enseignement supérieur proprement dit, mais intègre également une école primaire et un lycée (lui-même composé d'un pré-collège, d'un collège et d'un lycée), un enseignement " d'économie et de sciences sociales " a été mis en place à compter de la rentrée 1996 au niveau de la dixième (= première) et de la onzième (= terminale) à raison de 3 heures hebdomadaires réparties sur 4 séances de 45 minutes.

Les objectifs affichés sont clairement énoncés dans le projet fondateur :

- donner un avantage au lycée de Galatasaray sur les autres établissements turcs, en offrant un enseignement de culture générale ouvert sur les réalités économiques et sociales jusqu'alors absent du cursus des études dans l'enseignement secondaire turc ;
- initier à des disciplines qui préparent à des études universitaires spécifiques à l'université francophone de Galatasaray créée en 1993 ;
- renforcer, au plan linguistique, les aptitudes à suivre un enseignement en français en prenant appui sur des domaines particuliers (apprentissage du vocabulaire économique et social, travail sur des textes d'économistes et de sociologues).

Points communs entre l'enseignement de sciences économiques et sociales mis en place dans des classes bilingues et celui de Galatasaray

Au-delà des spécificités propres à chaque système éducatif, la mise en place d'un enseignement de sciences économiques et sociales obéit à la même logique qui a présidé à son intégration dans les classes bilingues : rendre attractive la poursuite d'études en français langue étrangère en offrant une différence dans le cursus des études portant sur la connaissance des réalités économiques et sociales du pays d'origine ; alimenter les établissements d'enseignement supérieur francophones pour maintenir la formation d'une élite locale ouverte à la culture française face à la concurrence anglo-saxonne ; répondre aux besoins croissants de compétences nouvelles dans les domaines économiques et sociaux pour renforcer mutuellement le développement économique.

Il faut remarquer d'ailleurs, aussi bien en Turquie qu'en Biélorussie, que la mise en place d'un enseignement de sciences économiques et sociales a été le résultat d'une prise de conscience de la difficulté de perpétuer un réseau d'établissements supérieurs francophones à vocation sciences humaines, sciences économiques et gestion, sciences juridiques et administratives sans pouvoir compter sur des effectifs conséquents. Dans les deux cas, la création du réseau universitaire a précédé l'implantation de classes de sciences économiques et sociales. Ainsi pour reprendre l'exemple du lycée de Galatasaray, la séquence chronologique s'établit comme suit :

- 1993 : création de l'université francophone, avec quatre facultés (sciences économiques et administratives, droit, communication, ingénierie et technologie) ;
- 1993-1996 : mise en place d'un cycle pré-universitaire de français intensif et d'une classe " préparatoire " aux études supérieures avec mise à niveau linguistique appelée " classe d'initiation aux sciences sociales " (cours d'économie et de sociologie en français) ;

- rentrée 1996 : création d'un enseignement au niveau lycée (classe de dixième) ;
- rentrée 1997 : création d'une classe de sciences économiques et sociales en onzième (= terminale).

L'originalité du cursus des études en sciences économiques et sociales au lycée de Galatasaray

L'enseignement de sciences économiques et sociales se révèle fondamentalement comme un enseignement d'économie et un enseignement de sociologie, même si des “ ponts ” entre les deux champs scientifiques restent souhaités. Cela s'inscrit logiquement dans le projet même de poursuite d'études universitaires dont les cursus sont en ce domaine différenciés. En ce sens, le professeur de sciences économiques et sociales apparaît comme un professeur d'économie-sociologie, un peu à l'image de nos professeurs d'histoire-géographie ou de physique-chimie. Cela conduit à séparer les deux approches (le découpage horaire confirmant la séparation), même s'il s'agit en l'occurrence du même enseignant pour les dispenser. Il s'ensuit que la manière d'aborder les notions est radicalement différente des démarches adoptées en France qui privilégient une approche initiale par les objets communs avant de “ remonter ” aux aspects plus spécifiquement “ économiques ” et / ou “ sociologiques ”. Cette manière de voir est cohérente avec le projet lui-même : constituer une propédeutique aux études supérieures d'économie et de sociologie. Elle limite cependant les regards croisés entre champs disciplinaires (laissés à la seule discrétion de l'enseignant) qui conduisent à une intelligibilité plus forte de phénomènes économiques et sociaux complexes. Pour résoudre ces contraintes, il aurait fallu emprunter, au niveau des programmes, la voie choisie par les Ecoles Normales Supérieure (ENS) françaises qui ont structuré, au niveau de leur concours “ Lettres et sciences sociales ” (BL), les deux champs scientifiques en ménageant un temps d'interaction par l'étude d'objets communs aux sciences sociales⁶.

⁶ On pourra se reporter au B.O. Hors série N° 2 du 9 avril 1998, page 1094

On notera que la mise en place d'un enseignement de sciences économiques et sociales au lycée de Galatasaray s'est effectuée dans le cadre d'un détachement d'un professeur agrégé de la discipline dans cet établissement. L'opposition économie / sociologie est donc atténuée par le fait que l'enseignant français connaît les démarches développées chez nous et adapte avec souplesse, au-delà des contraintes des programmes, les manières de voir... et de faire. Il conviendrait donc de ne pas laisser à la discrétion des enseignants détachés le soin d'appliquer l'esprit des programmes de la discipline et de mieux formaliser, à l'avenir, ces recommandations institutionnelles.

L'enseignement des sciences économiques et sociales dans les lycées franco-allemands

Historique d'un projet

Au moment de la signature de la convention créant les lycées franco-allemands (1972), les sciences économiques et sociales et la série du même nom venaient à peine d'être créées. Aussi cette nouveauté ne fut pas intégrée dans le premier schéma des études, celles-ci offrant le choix "classique" entre série littéraire et série scientifique.

L'évolution des mentalités, la demande sociale, le poids croissant des questions de société dans les préoccupations des jeunes et de leur famille, le problème des débouchés et des emplois ont peu à peu joué en faveur de l'implantation d'un tel enseignement, et ce d'autant plus que la pérennisation d'une série ES en France est allée de pair avec son succès grandissant auprès des élèves (environ 10 % des élèves des séries générales à la fin des années soixante-dix, 20 % au début des années quatre-vingt-dix, 28,5 % à la rentrée 2001). Nos voisins ont observé avec un intérêt cette évolution, surtout depuis la rénovation des lycées de 1992-1993 où la refonte des études et l'élargissement des débouchés a désormais placé cette voie de formation à la hauteur des précédentes en matière d'orientation positive.

Le lycée franco-allemand de Fribourg est à l'origine de la première implantation d'une série ES à la rentrée 1999. Les raisons en sont à la fois locales et régionales.

Les raisons locales tiennent d'abord à l'évolution des effectifs de la section française marquée par une désaffection croissante pour la série littéraire et au positionnement de l'établissement (des parents d'élèves préférant envoyer leurs enfants dans des établissements de l'académie de Strasbourg – sections européennes – plutôt que de les laisser à Fribourg suivre une voie qui correspondait mal à leur profil). La création d'une série ES apparaissait donc comme le moyen de “ conserver ”, voire d'attirer des élèves qui fuyaient le lycée, faute d'une possibilité de suivre sur place une formation adaptée.

Les raisons régionales tiennent à la volonté de faire du lycée franco-allemand de Fribourg un laboratoire pour l'innovation dans le système éducatif. Pour Madame la Ministre de l'Education au Bade-Wurtemberg, il faut s'inspirer du modèle français et tester sa pertinence au regard des réalités allemandes. L'introduction d'une nouvelle discipline et d'une nouvelle série, sans rapport avec un enseignement d'économie jusqu'alors limité aux lycées techniques, doit constituer un moyen de préparer les jeunes aux réalités du monde moderne et d'envisager une réforme du système éducatif d'une plus grande envergure encore.

L'initiative du lycée franco-allemand de Fribourg a donc été suivie avec grand intérêt de part et d'autre du Rhin et le succès de curiosité s'est transformé peu à peu en un véritable projet de généralisation de l'expérience : d'autres lycées – à commencer par le lycée franco-allemand de Sarrebruck, réfléchissent à la mise en place prochaine d'une série ES.

Points communs et différences avec la série économique et sociale des lycées français

Si l'organisation des études et les contenus des enseignements sont étroitement inspirés des dispositifs actuels dans la série économique et sociale des lycées français, il existe cependant des différences notables qui tiennent aux spécificités des deux systèmes éducatifs de référence et à la nature du projet qui fonde l'existence de lycées franco-allemands :

- une série économique et sociale qui commence dès la classe de seconde, alors que dans le système éducatif français, parce que cette classe est considérée comme “ classe de détermination ”, la série ES n'existe qu'à partir de la classe de première. Cette situation, qui prévalait autrefois en

France (ancienne série AB), a le mérite d'étaler le temps de formation sur trois années au lieu de deux, et donc de renforcer les acquisitions spécifiques à l'enseignement des sciences économiques et sociales. Elle oblige en revanche, pour les usagers, à opérer des choix en fin de troisième, donc à avancer d'un an le palier d'orientation vers les différentes séries du lycée général. Il est trop tôt pour juger s'il s'agit d'un atout ou d'un handicap pour les élèves, mais le fort sentiment d'appartenance rencontré chez les élèves de seconde ES (KL 11) conduit à penser que cette organisation leur est plutôt bénéfique dans la mesure où l'indécision sur l'orientation étant levée, la motivation dans les études est plus forte (travaux personnels, sorties pédagogiques, projets de stages...).

- une ouverture sur l'environnement économique et social intégré au cursus des études, notamment par l'organisation d'un voyage d'étude en début de cycle (avec rapport individuel rédigé par les élèves), et l'obligation d'effectuer un "stage découverte des entreprises et/ou des administrations" d'au moins une semaine, dans un des deux pays, au cours de l'année de première ES / KL 12, de manière à relativiser par l'expérience les aspects plus théoriques de l'enseignement des sciences économiques et sociales (avec prise en compte dans l'évaluation du travail annuel). Le caractère systématisé de ces deux dispositions, outre l'intérêt pédagogique évident pour les élèves et leurs enseignants, est un moyen d'appréhender progressivement les réalités de la vie active et d'affiner le projet personnel de l'élève en matière d'orientation. Il a l'avantage aussi de renforcer la connaissance mutuelle du monde de l'éducation et du monde de l'entreprise, sans lui donner une finalité professionnelle immédiate, ce qui ne peut être que bénéfique aux relations futures entre les partenaires sociaux.
- une répartition horaire qui prend en compte l'importance du rôle joué par les langues dans les études au lycée franco-allemand mais qui respecte les grands équilibres disciplinaires conformes à la spécificité d'une série économique et sociale. Par rapport aux matières de tronc commun de cette série en France, la répartition horaire entre les différentes disciplines conduit

à un poids sensiblement voisin au lycée franco-allemand (seuls les mathématiques ont en classe de terminale un poids plus important), alors que la hiérarchie des horaires, reflétant le caractère dominant de certaines disciplines, est plus prononcée en France (mais il convient d'indiquer l'existence d'enseignements de spécialité qui permettent d'augmenter le volume horaire global par rapport à celui de tronc commun). Au total, la structure horaire de la série ES au lycée franco-allemand prédispose bien aux orientations post-baccalauréat souhaitées.

- une traduction de ces différences dans l'évaluation à l'examen, au plan des coefficients, mais également dans l'épreuve de sciences économiques et sociales : dans la mesure où la dissertation sur documents ne correspondait pas aux modalités habituelles d'évaluation des disciplines de nature "littéraire" en Allemagne, le choix s'est porté sur un seul type d'épreuve calquée sur "la question de synthèse étayée par un travail préparatoire".

La spécificité de l'organisation des études de sciences économiques et sociales au lycée franco-allemand de Fribourg

Le programme de sciences économiques et sociales, appliqué à partir de la rentrée 1999 au lycée franco-allemand de Fribourg, est la copie conforme du programme destiné aux élèves des établissements français antérieur à la mise en place de la rénovation du lycée (Charte pour le Lycée du XXI^e siècle – 5 mars 1999), les modifications apportées par cette réforme étant par nature inconnues au moment où le projet de série ES au lycée franco-allemand s'est concrétisé (automne 1998). Les changements opérés depuis n'altèrent en rien, sauf dans le cas des dispositions particulières (existence d'un enseignement de spécialité sciences économiques et sociales en terminale ES par exemple), les principaux thèmes d'études car les modifications ont concerné plus l'étendue des connaissances que la nature des questions à traiter.

Les caractères originaux du programme de sciences économiques et sociales au lycée franco-allemand portent :

- sur les modalités de mise en œuvre, dans la mesure où l'année scolaire en terminale ES / KL 13 est réduite à deux trimestres, ce qui oblige à recomposer l'intégralité du programme, non par année scolaire, mais par "unités thématiques" dont certaines sont à cheval sur deux années scolaires (cf. annexe 9) ;
- sur la volonté d'enrichir la connaissance des économies et sociétés des deux pays partenaires, conformément à la convention de 1972, par le recours à des documents originaux en langue allemande (dans les démarches pédagogiques comme dans l'évaluation) dans les domaines propres aux sciences économiques et sociales, moyen de renforcer la culture binationale dispensée au lycée franco-allemand et d'accentuer le caractère intégré de l'enseignement ;
- sur la prise en compte d'un enseignement d'éducation civique obligatoire au lycée franco-allemand (faisant partie de la discipline scolaire "sciences humaines") dont le programme recoupe pour partie certains thèmes abordés par le programme français de sciences économiques et sociales – notamment en ce qui concerne la citoyenneté et les institutions politiques – ce qui oblige à ne pas les prendre en compte en tant que tels pour éviter d'inutiles chevauchements.

Le premier baccalauréat économique et social franco-allemand doit intervenir à la session 2002. Depuis la mission menée par l'IGEN de la discipline, certaines questions ont été résolues (maquette définitive du baccalauréat, nomination d'un enseignant de sciences économiques et sociales sur "poste à profil"), d'autres devraient l'être sous peu (généralisation à l'ensemble des établissements franco-allemands par exemple). Nul doute qu'il s'agit là d'une expérience prometteuse qui pourra servir d'exemple à d'autres dispositifs identiques dans le cadre d'accords européens ou internationaux.

L'enseignement des sciences économiques et sociales comme voie nouvelle de formation au sein des systèmes éducatifs nationaux

Dans la relation des expériences d'introduction d'un enseignement économique et social précédentes, on a indiqué combien cette discipline a d'abord touché aux marges des systèmes éducatifs existants (l'enseignement bilingue, les établissements conventionnés dans le cadre d'accords européens ou internationaux).

Deux pays ont cependant réfléchi à une diffusion plus large et proposé de faire, comme en France, des sciences économiques et sociales non seulement une discipline au choix comme les autres, mais également une voie de formation s'adressant à une majeure partie des jeunes lycéens.

Le Mexique a initié une réflexion en ce sens, aidé par l'expertise apportée sur place par l'inspection générale de sciences économiques et sociales en 1996. L'accueil des universitaires mexicains (université de Mexico, université de Puebla en particulier) a été chaleureux : le regard porté sur l'originalité de la formation et les supports pédagogiques a conduit à des actions d'information auprès des autorités universitaires et de l'Etat, relayées parallèlement par la visite en France de responsables universitaires. Cependant, ce succès de curiosité ne s'est pas encore traduit par une refonte des cursus faisant place à cette discipline scolaire, la mise en place de ce chantier pédagogique ayant pour l'instant été repoussée.

Le Liban a, quant à lui, entrepris dès 1992-1993 une refonte des programmes dans le cadre de la reconstruction de son système éducatif après la fin de la guerre civile. C'est à cette occasion qu'il a été décidé d'introduire dans l'enseignement secondaire (= de la seconde à la terminale) une série économique et sociale dont les contenus sont à la fois proches et originaux par rapport à la série du même nom en France.

En 1995, différentes commissions universitaires avaient été chargées d'élaborer des propositions de programme qui, après validation par les autorités libanaises, ont été publiées en 1997 en vue d'une application à la rentrée 1998 en classe de seconde. La première session du " baccalauréat économique et social " libanais s'est déroulée en juin 2001.

On s'attachera donc dans ce qui suit à décrire les principaux aspects du cursus des études et la place faite aux sciences économiques et sociales dans ce pays, les choix originaux opérés conduisant à s'interroger sur d'éventuelles inflexions à entreprendre dans notre propre système éducatif à partir des solutions adoptées par le Liban.

Une spécialisation progressive, surtout marquée en terminale

L'organisation des études secondaires présente quelques spécificités par rapport au système français et n'est pas sans rappeler une organisation qui existait chez nous avant la réforme des lycées de 1992-1993.

La classe de première année (= classe de seconde) présente la caractéristique d'être indifférenciée avec des enseignements communs obligatoires pour tous les élèves (il n'existe pas d'enseignement facultatif, de détermination, de complément...). A ce titre, a été introduit un enseignement obligatoire de sciences économiques et sociales à raison de deux heures hebdomadaires (l'horaire est de 2 h + (0,5) en France, mais il s'agit d'un enseignement de détermination optionnel).

La classe de seconde année (= classe de première) permet une première spécialisation entre " humanités " et " sciences ", avec un volume horaire global de 35 périodes (chaque période pouvant varier de 45 à 60 minutes). Les horaires afférents à chaque discipline de chaque série tiennent bien évidemment compte de sa plus ou moins grande proximité avec cette spécialité (les horaires de lettres et langues sont plus importants en " humanités " qu'en " sciences " par exemple). Un enseignement de sciences économiques et sociales est obligatoire pour les élèves quelle que soit la série, mais se voit renforcé d'une heure hebdomadaire pour les élèves ayant choisi " humanités " (3 h / semaine contre 2 h/semaine pour les élèves ayant choisi la série " sciences ").

La classe de troisième année (= classe de terminale) est la classe de spécialisation : 4 séries, constituées à partir des deux spécialités de première, une série littéraire, une série économique et sociale, une série “ sciences générales ”, une série “ biologie ”. C’est à ce niveau que les matières dominantes propres à chaque série sont réellement importantes : par exemple, 8 heures (ou “ périodes ”) de sciences économiques et sociales sur les 35 heures prévues à l’emploi du temps.

La conception des études au Liban se distingue aussi par d’autres caractéristiques :

- l’absence de travaux en groupe restreint (même en enseignement scientifique), aspect essentiel de l’actuelle rénovation des lycées en France ;
- un enseignement scientifique dispensé en langue étrangère (cette possibilité est offerte au choix pour les autres disciplines dans l’enseignement conventionné ou homologué) ;
- l’existence d’un enseignement scientifique, quelle que soit la série jusqu’en classe de troisième année (terminale).

Pour les sciences économiques et sociales, l’organisation libanaise mérite attention :

- le caractère obligatoire de la discipline en seconde est une marque d’appartenance à la “ culture commune ” des lycéens, c’est-à-dire la reconnaissance qu’à un moment du cursus des études, cette formation est tout aussi nécessaire à “ l’honnête homme ” que les disciplines traditionnelles abordées en amont de la scolarité ; qui plus est, un élève de lycée, quelle que soit la série suivie, reçoit cette formation alors que cette possibilité n’est laissée qu’aux seuls volontaires en France ;

- le caractère plus progressif de la spécialisation évite les problèmes récurrents que l'on connaît dans notre pays depuis de nombreuses années :
 - accueil d'élèves en première ES n'ayant pas suivi l'enseignement de détermination SES en seconde ;
 - mise en place " d'horaires de rattrapage " laissés à la discrétion des chefs d'établissements en fonction de la DHG (Dotation horaire globale). Cf. circulaires de rentrée ;
 - problème de réorientation d'élèves en fin de première S (difficulté de se replier vers la série économique et sociale par absence de suivi d'un enseignement du même nom).

De ce point de vue, le mode d'organisation libanais permet de concilier diverses exigences qui restent encore imparfaitement solutionnées dans notre propre système éducatif.

Un enseignement qui prépare mieux l'accès aux études supérieures

Les sciences économiques et sociales sont constituées par deux enseignements nettement dissociés : les sciences économiques et la sociologie⁷. Conséquence logique, il existe des professeurs de sciences économiques et des professeurs de sociologie, chaque enseignant n'intervenant pas dans le domaine de l'autre (alors que le professeur d'histoire et géographie enseigne l'histoire **et** la géographie) L'enseignement de sciences économiques et sociales est donc, en quelque sorte, parcellisé et ne revêt pas le caractère intégré qu'il a en France. Cette particularité s'explique d'abord par le fait que les universitaires chargés des projets de programme ont effectué leurs propositions sur le modèle des découpages scientifiques à l'université. Or, dans le cursus des études supérieures, économie et sociologie correspondent à des parcours nettement différenciés qui ont été reproduits au niveau secondaire.

⁷ Cf. *infra* : L'enseignement des S.E.S. au Lycée de Galatasaray

Une deuxième explication reflétant des choix plus volontaristes peut être avancée : en première et seconde années (classe de seconde et classe de première), il s'agit en quelque sorte d'une " initiation pour tous " avec un horaire réduit. L'ambition est donc différente de celle du modèle français, où l'horaire plus conséquent à partir de la première ES autorise des approfondissements permettant de travailler sur des " objets communs aux sciences sociales ", croisant le regard de l'économiste, du sociologue, du politologue... voire du juriste. En troisième année (classe de terminale), la spécialisation nettement marquée constitue une propédeutique aux études supérieures (comme en principe doit l'être tout enseignement de terminale qui débouche sur le baccalauréat, " premier grade universitaire "); dès lors, la dichotomie sciences économiques – sociologie se comprend mieux car elle a pour fondement une préorientation – réversible – vers l'université.

Cette situation appelle à nouveau l'attention :

- 1) la continuité entre la classe de troisième année (terminale) et les premières années à l'université (niveau DEUG) permet une meilleure adaptation dans les filières correspondantes de l'enseignement supérieur (les taux d'accès au second cycle universitaire deux ans après le baccalauréat sont naturellement plus élevés) ;
- 2) les contenus dispensés reflètent cette préoccupation de continuité entre les différents ordres d'enseignement : plus que la recherche à tout prix d'objets communs aux sciences sociales, ce sont les corpus scientifiques fondamentaux propres à l'économie et à la sociologie qui structurent les programmes, en constituant l'ossature première, permettant ainsi d'aborder avec rigueur les différents champs couverts par chacune des spécialités. Ainsi la cohérence d'ensemble sur les trois niveaux de formation est préservée.

Des proximités entre les deux projets

Au-delà de l'organisation des cursus, les thèmes d'études abordés en sciences économiques et sociales au Liban et en France restent proches :

- **en économie** : la présentation des principaux acteurs de la vie économique et sociale (ménages, entreprises, administration, secteur bancaire et financier) ; la découverte des mécanismes fondamentaux (le fonctionnement du marché, le processus de croissance) ; des éléments de la dynamique économique (l'ouverture internationale, les politiques économiques, les stratégies de développement). Au Liban, qui plus est, la coupure n'est pas totale avec le cours de gestion ; ainsi, une part non négligeable des enseignements aborde le fonctionnement et la gestion des entreprises et une attention particulière est donnée à l'approche comptable comme base de compréhension des phénomènes étudiés : comptabilité générale d'entreprise, comptabilité nationale, comptabilité publique (via l'étude des finances publiques) ;
- **en sociologie** : les processus de socialisation, l'analyse des structures sociales, les divers processus du changement social, les phénomènes culturels. L'étude des "problèmes sociaux" reste une dimension importante dans l'enseignement libanais en raison de la situation économique actuelle ; les "problèmes sociaux saillants" sont à relier aux politiques sociales mises en œuvre dans ce pays pour solutionner les difficultés liées à la persistance de la crise économique. On notera, comme pour l'enseignement de l'économie, la volonté de déboucher sur une approche "pratique" à travers l'étude du "travail social". Autre particularité : la théorie sociologique est peu abordée (en fin de cycle) et, comme pour l'enseignement de l'économie, la dimension descriptive est privilégiée.

Au total, il y a peu de divergences fondamentales dans les contenus eux-mêmes, mais l'accent mis sur certains thèmes en économie (notamment la reconnaissance du rôle des entreprises) et la volonté de donner une priorité aux côtés pratiques singularisent l'enseignement des sciences économiques et sociales au Liban.

Un mode d'évaluation au baccalauréat original

Les éléments évalués sont, au Liban comme en France, relativement identiques. Le candidat doit être capable :

- de manier le vocabulaire et les concepts de l'économie et de la sociologie ;
- d'utiliser les outils de l'analyse économique et sociale ;
- de traiter l'information ;
- d'organiser sa pensée sur un problème de nature économique et / ou social.

En France, les modalités de l'évaluation finale s'organisent autour de deux épreuves au choix d'une durée de quatre heures :

- une dissertation “ appuyée sur un dossier documentaire ”, où le traitement de l'information mise à disposition du candidat est vivement recommandé mais nullement obligatoire. Savoir traiter l'information n'est pas exigible, ce qui, d'un certain point de vue, ne permet pas de s'assurer du degré de maîtrise de cette capacité pour la poursuite d'études supérieures et / ou la vie de citoyen ;
- une question de synthèse, “ étayée par un travail préparatoire ”, où l'analyse de documents est un passage obligé en vue de la rédaction d'une courte réponse à une question en liaison avec les documents proposés.

Cette épreuve évite les défauts précédents mais, résultat d'un compromis entre les partisans d'une véritable épreuve de synthèse et ceux de la dissertation, elle ne permet pas d'atteindre la totalité des objectifs visés (la synthèse est “ mal traitée ” par rapport aux questions sur les documents, ou vice-versa).

Au Liban, il existe deux épreuves séparées relevant chacune des deux enseignements fondamentaux : une épreuve d'économie et une épreuve de sociologie (de 2 heures chacune). Chaque épreuve est structurée de la même façon : 3 séries de questions, le candidat en traitant deux, une obligatoire et une au choix.

➤ La première série de questions (obligatoire) cherche à vérifier le degré de connaissance du vocabulaire économique et / ou sociologique. Elle porte sur six points (sur un total de 20). Le questionnement est divisé en deux parties : des questions ponctuelles (au nombre de 3, notée chacune 1 point), une question plus importante (notée sur 3 points). Le projet du ministère libanais (sujets prototypes) permet d'apprécier plus précisément la nature de ces questions :

- relèvent des questions ponctuelles en économie par exemple : la définition de ce qu'on a appelé " la deuxième révolution industrielle ", les indicateurs de l'accroissement démographique, les principales différences entre le système capitaliste et le système socialiste ; pour la sociologie, la notion de mobilité sociale, les différentes approches de la culture ou les principaux aspects des politiques sociales constituent la base du questionnement ;
- relèvent de la question plus importante en économie le fonctionnement de la planification dans les systèmes socialement centralisés et en sociologie la méthodologie de l'enquête de terrain (aspects essentiels).

➤ La seconde série de questions (au choix) consiste en l'étude d'un document permettant le traitement de l'information économique et / ou sociale. Elle est notée sur 13 points. A titre d'exemple, les sujets prototypes permettent de situer les exigences :

- en économie est proposée l'étude des coûts d'une entreprise. A partir de données initiales, le candidat doit compléter un tableau (recherche du coût marginal, du coût total moyen, etc.), effectuer une représentation graphique appropriée, faire un commentaire des évolutions constatées et en tirer un bilan pour l'entreprise ;

- en sociologie, sont proposés des extraits de textes de lois dans le domaine social : le candidat doit être capable de dégager la signification profonde des textes en croisant le regard du sociologue et du juriste.

➤ La troisième série de questions (au choix) consiste en une dissertation économique ou sociologique (selon la nature de l'épreuve) notée également sur 13 points. Parmi les sujets-types sont proposées une dissertation sur les causes du chômage dans les grands pays industrialisés et une autre sur les conséquences sociales des inégalités de revenu au Liban.

Il faut ajouter, pour compléter le barème de notation, 1 point de présentation.

Au total, tous les candidats libanais sont interrogés sur la partie obligatoire de l'épreuve, à la différence du système français où la liberté de choix est plus grande. Mais la conception des épreuves au Liban a le mérite de vérifier la maîtrise des connaissances de base d'un champ disciplinaire avant de laisser le soin au candidat d'opter pour l'analyse de documents ou la dissertation. Cette solution renforce aussi en amont le rôle des apprentissages fondamentaux, car l'élève trouve dans l'épreuve une récompense de son investissement personnel, notamment en matière d'acquisition de vocabulaire, alors que le modèle français a tendance à survaloriser des démarches intellectuelles au détriment de la maîtrise des rouages élémentaires.

On rappellera cependant qu'obtenir le baccalauréat libanais n'induit une entrée automatique à l'université. Celle-ci s'effectue par la réussite à un concours d'entrée dont le contenu des épreuves est élaboré à partir des programmes libanais. Cela est différent pour les lauréats du baccalauréat français obtenu par les élèves des lycées franco-libanais (conventionnés réseau AEFÉ ou homologués). Ces derniers, s'ils ont accès sans entrave aux études supérieures en France, doivent néanmoins passer le concours d'entrée des universités libanaises s'ils désirent poursuivre leurs études sur place. Ceci induit de compléter les programmes français des lycées franco-libanais par les éléments de programme de l'enseignement libanais au prix d'un alourdissement horaire et d'un renoncement aux démarches "actives"

La formation initiale et continue des professeurs libanais

Il existe aujourd'hui environ 650 professeurs de sciences économiques et de sociologie dans l'enseignement public libanais. Ces derniers ont été formés par le Centre de Recherche et de Développement Pédagogique (CRDP) dépendant du Ministère de l'Education, organisme chargé de la mise en place et du suivi de la formation continue. Les professeurs ont pu bénéficier d'une formation sous la forme de réunions d'échanges sur les pratiques pédagogiques, et de l'appui d'un manuel rédigé par les équipes du Centre pour les deux premiers niveaux d'enseignement (un manuel pour la classe de terminale est en préparation).

La difficulté principale provient du fait qu'il n'existe pas au Liban, dans le cadre de l'Université notamment, de structure spécifique chargée de penser la didactique des sciences économiques et sociales, à l'image des départements disciplinaires des IUFM. Il existe bien une Faculté de pédagogie, accessible après concours aux titulaires d'une licence ou maîtrise (durée 1 an), mais l'introduction d'un enseignement de sciences économiques et sociales est trop récente pour déboucher sur la création d'une même spécialité au sein de cette Faculté. L'inspection générale française de sciences économiques et sociales a proposé d'aider à la mise en place d'une telle structure, condition de la pérennité d'un corps enseignant de qualité, donc de la réussite à long terme de cet enseignement. Cela est d'autant plus nécessaire que la concurrence, pour les licenciés en sciences économiques principalement, avec les emplois du secteur privé dans un contexte de crise économique peut générer des difficultés de recrutement et / ou de forte mobilité comme tend à le prouver l'importance des contractuels dans l'enseignement libanais.

CONCLUSION

Le système éducatif français n'est donc plus désormais le seul à offrir une voie de formation générale orientée vers les sciences sociales au sens large (économie, sociologie, science politique, droit...). L'intérêt de telles études pour la formation du citoyen et pour l'orientation future est désormais reconnue au-delà de nos frontières, à la fois dans des pays partenaires avec lesquels nous entretenons historiquement des liens privilégiés, mais également par d'autres nations soucieuses d'adapter leurs écoles aux nouveaux défis de la mondialisation. Les voies originales empruntées par chacun d'eux, en fonction des traditions éducatives et des contraintes nouvelles, n'ont pas altéré l'esprit qui animait les initiateurs de cet enseignement en France au milieu des années soixante. Ce succès n'est pas simplement un succès de curiosité : il répond à une attente des acteurs de l'éducation et de la société civile pour qui il devient difficile aujourd'hui de faire l'impasse sur la connaissance des phénomènes économiques et sociaux.

Pour notre pays, cette expansion permet d'affirmer au plan international notre capacité d'innovation et d'expertise en offrant des solutions à des grandes questions qui interpellent l'Ecole aujourd'hui. Elle représente aussi une opportunité pour maintenir l'attractivité du français langue étrangère et renforcer aussi l'intérêt d'études francophones face aux avancées de la langue anglaise.

Pour la discipline, elle conduit à s'interroger sur les inflexions à conduire à la fois dans l'organisation des cursus et dans le contenu même des études. Juste retour des choses, en adaptant programmes et modes d'évaluation, les systèmes éducatifs étrangers ont préparé les voies de nouveaux changements pour l'enseignement des sciences économiques et sociales en France même.

LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE 1 Liste des appariements entre établissements russes et lycées français (1993)
- ANNEXE 2 Organisation des cours spécifiques dans la section bilingue franco-russe du lycée Ivan Nikitine de la Ville de Voronej (Russie) pour l'année scolaire 1999-2000
- ANNEXE 3 Programme de sciences économiques et sociales dans les lycées expérimentaux russes
- ANNEXE 4 Principaux thèmes d'étude des programmes des disciplines non linguistiques en section bilingue au Belarus
- ANNEXE 5 Programme des classes d'initiation aux sciences sociales au lycée de Galatasaray
- ANNEXE 6 Programme de sciences économiques et sociales en dixième ES et en onzième ES au lycée de Galatasaray (1996-1997)
- ANNEXE 7 Volume horaire hebdomadaire comparé des enseignements en série économique et sociale au lycée franco-allemand de Fribourg (rentrée 2001)
- ANNEXE 8 Coefficients des épreuves obligatoires – Série économique et sociale (baccalauréat franco-allemand)
- ANNEXE 9 Les thèmes du programme de sciences économiques et sociales par niveau de classe au lycée franco-allemand de Fribourg
- ANNEXE 10 Horaires des disciplines dans l'enseignement secondaire libanais
- ANNEXE 11 Coefficients et durée des épreuves au baccalauréat ES libanais
- ANNEXE 12 Curriculum de sociologie et d'économie pour l'enseignement économique et social libanais

ANNEXE 1**Liste des appariements
entre établissements russes et lycées français (1993)****MOSCOU**

Ecole N° 16
Ecole N° 583
Ecole N° 483
Ecole N° 710

NICE
GONDECOURT
NEUILLY
LIMOGES

Lycée du Parc Impérial
Lycée Marguerite de Flandre
Lycée Pasteur
Lycée Renoir

SAINT PETERSBOURG

Ecole N° 171
Ecole N° 209
Ecole N° 505

STRASBOURG
LIBOURNE
ASNIERES

Lycée International
Lycée Max Linder
Lycée Rodin

EKATERINBURG

Ecole N° 110

LYON

Lycée Saint Exupéry

NOVOSSIBIRSK

Ecole N° 70
Ecole N° 162

CLERMONT-FERRAND
MONTPELLIER

Lycée Jeanne d'Arc
Lycée Joffre

KRASNODAR

Ecole N° 40

MARSEILLE

Lycée Thiers

IRKOUTSK

Lycée d'Angarsk

PARIS

Lycée Condorcet

VORONEJ

Gymnase N° 4

SAVIGNY SUR ORGE

Lycée Corot

NIJNI-NOVGOROD

Ecole N° 53
Ecole N° 22

TOULOUSE
CAEN

Lycée Bellevue
Lycée Fresnel

ANNEXE 2

Organisation des cours spécifiques dans la section bilingue franco-russe du Lycée Ivan Nikitine de la Ville de Voronej – Russie pour l’année scolaire 1999-2000

Disciplines	1 ^{ère} année d’études Classe de Dixième	Heures hebdomadaires	2 ^{ème} année d’études Classe de Onzième	Heures hebdomadaires
Français langue étrangère	+	4	+	4
Histoire de France	+	1	+	1
Sciences économiques et sociales	+	2	+	2
Civilisation française	+	1	+	1
Total		8		8
Total pour deux années d’études : 544 heures (68 semaines de travail)				

N.B. – Les élèves de la section fréquentent deux heures de cours parascolaires de littérature considérées comme facultatives.

ANNEXE 3

Programme de Sciences économiques et sociales dans les lycées expérimentaux russes

Première année d'études (classe de dixième)

I – Initiation aux faits économiques et sociaux

1.1.	Introduction. Les besoins et la rareté	2 h
1.2.	Les hommes vivent en société	6 h
1.2.1.	La famille	
1.2.2.	La population active	
1.2.3.	Les organisations et les groupes sociaux, l'environnement social	
1.3.	Les hommes produisent	15 h
1.3.1.	Les unités de production : spécificité et diversité des entreprises	
1.3.2.	Les facteurs de production et la combinaison productive	
1.3.3.	L'apport productif de l'entreprise : la valeur ajoutée	
1.3.4.	L'organisation du travail	
1.3.5.	Les relations professionnelles	
1.4.	Les hommes consomment	11 h
1.4.1.	Les revenus des ménages : de la production à la répartition	
1.4.2.	La consommation : niveau et modes de vie	
1.4.3.	L'épargne et le patrimoine	
1.5.	Conclusion. Première approche du circuit économique	2 h

II – La vie économique et sociale de la nation

2.1.	L'organisation sociale : le cadre et la régulation	16 h
2.1.1.	La socialisation	
2.1.2.	Culture et cultures	
2.1.3.	Société et stratification sociale	
2.1.4.	Individu et collectivité. La régulation sociale	
2.2.	L'organisation économique : le cadre et la régulation	7 h
2.2.1.	Agents et relations économiques. Le circuit économique en économie fermée et ouverte	
2.2.2.	La monnaie et le financement de l'économie. Les banques	
2.3.	Le marché	7 h
2.3.1.	Le marché d'un produit	
2.3.2.	Le marché comme mode de régulation : rôles et limites	

III – L'Etat. Les interventions économiques et sociales 2 h

TOTAL 68 h

Deuxième année d'études (classe de onzième)

I – L'évolution de la pensée économique		12 h
II – Croissance et développement		
2.1.	Les facteurs économiques généraux de la croissance et du développement	16 h
2.1.1.	La population et le développement	
2.1.2.	La population active et le marché du travail	
2.1.3.	L'investissement et l'accumulation	
2.1.4.	Le progrès technique	
2.2.	La croissance et le développement dans l'ex-URSS	10 h
2.2.1.	Le mode d'organisation : les principes et les institutions fondamentales	
2.2.2.	La direction de l'économie par l'Etat	
2.2.3.	Les choix et les modalités de la croissance	
2.3.	Les relations économiques internationales	12 h
2.3.1.	Les échanges internationaux	
2.3.2.	Le système monétaire international	
2.4.	Fin de siècle et bouleversement économique	14 h
2.4.1.	La crise économique dans les pays capitalistes développés. Manifestation, analyse, politiques	
2.4.2.	L'Union européenne	
2.4.3.	L'éclatement du Tiers-Monde	
2.4.4.	La transition en Russie et dans les pays d'Europe Centrale	
III – Révision générale		4 h
	TOTAL	68 h

ANNEXE 4

**Principaux thèmes d'étude des programmes des disciplines
non linguistiques en section bilingue au BELARUS**

	Huitième	Neuvième	Dixième	Onzième
Histoire de France	Louis XIV – 1789	1789 - 1900	1900 – 1945	1945 à nos jours
Sciences économiques et sociales	Le cadre économique et géographique français ; la géographie économique de la France	La famille ; la population active et catégories socio-professionnelles ; les pouvoirs publics et l'environnement social ; l'entreprise et la production ; revenus, consommation et épargne des ménages	Le circuit économique ; la comptabilité nationale ; la monnaie et le financement de l'économie ; individu et société ; les groupes sociaux ; les phénomènes culturels	Les facteurs de la croissance et du développement ; le changement social ; les crises économiques
Science politique	--	--	--	Pouvoir et pouvoir politique ; système politique et démocratie ; participation politique et citoyenneté

ANNEXE 5

Programme des classes d'initiation aux sciences sociales au Lycée de Galatasaray (1993)

Cours d'Economie

CHAPITRE 1 Objets et méthodes des sciences économiques

CHAPITRE 2 Le capitalisme et son évolution

A – Qu'est-ce que le capitalisme ?

B – Les grandes mutations du système capitaliste

C – Petite histoire de la pensée économique

CHAPITRE 3 Croissance économique et développement

A – La question de la mesure de la croissance (notions de croissance, de développement)

B – Quelques analyses de la croissance

CHAPITRE 4 Monnaie et financement de l'économie

CHAPITRE 5 L'internationalisation de l'économie

Cours de Sciences sociales

CHAPITRE 1 Qu'est-ce qu'un fait social ? L'objet de la sociologie

CHAPITRE 2 Ecoles sociologiques et méthodes

CHAPITRE 3 Culture et société

CHAPITRE 4 Socialisation et contrôle social

CHAPITRE Le changement social contemporain

ANNEXE 6

Programme de sciences économiques et sociales en dixième E.S. et en onzième E.S. au Lycée de Galatasaray (1996 - 1997)

Dixième E.S. : Economie

PREMIER SEMESTRE

Septembre

Semaine IV Introduction : Objets et méthodes des sciences économiques

Octobre

Semaine I Etude des actes économiques fondamentaux (production, répartition, consommation)

La production (2 semaines)

Semaine II La production : rareté et travail

Semaine III La production : l'origine sociale des besoins

La consommation (2 semaines)

Semaine IV La consommation : biens et services

Novembre

Semaine I Production et consommation non marchandes

Les relations économiques entre agents (6 semaines)

Semaine II L'échange : troc et apparition de la monnaie

Semaine III L'analyse en termes de marché

Semaine IV Le marché de concurrence pure et parfaite

Décembre

Semaine I L'analyse en termes de circuit économique

Semaine II Construction d'un circuit économique

Semaine III Concepts d'échange, marché, commerce, capitalisme

Semaine IV (Congé de Noël)

Janvier

Semaine I Révisions sur les définitions de l'économie

Semaine II Méthodes : L'analyse d'un texte économique

Semaines III et IV (Vacances semestrielles)

DEUXIEME SEMESTRE

Février

Semaine I Méthodes : Calculs de taux de variation et d'indices

Les unités de production : les entreprises (5 semaines)

Semaine II L'entreprise : les coûts de production

Semaine III L'entreprise : la combinaison productive

Semaine IV L'entreprise : économies et déséconomies d'échelle

Mars

Semaine I Méthodes : L'analyse d'un graphique

Semaine II L'entreprise et l'investissement

Les unités de consommation : les ménages (5 semaines)

Semaine III Le consommateur et ses choix

Semaine IV Revenus et consommation

Avril

Semaine I Niveau de vie et mode de vie

Semaine II La diversité des modes de vie

Semaine III (Congé du Bayram / Fête du sacrifice)

Semaine IV L'orientation des choix de consommation : la publicité

Introduction à l'étude des grands équilibres économiques avec l'exemple de la Turquie (4 semaines)

Mai

Semaine I Equilibres et déséquilibres économiques

Semaine II L'exemple de l'inflation

Semaine III L'exemple du déficit commercial

Semaine IV Applications à l'économie de la Turquie

Juin

Semaine I Conclusion : Activités économiques et notions de croissance et de développement

Dixième E.S. : Sociologie
PREMIER SEMESTRE
Septembre

Semaine IV Introduction : Qu'est-ce qu'un fait social ?

Un fait social (le suicide) permettant une étude comparative des méthodes sociologiques et une mise en perspective historique de la sociologie (8 semaines)

Octobre

Semaine I Etude détaillée d'un fait social : le suicide chez Durkheim
 Semaine II Facteurs explicatifs du suicide au 19^{ème} siècle
 Semaine III Comparaison avec l'époque actuelle : l'étude de Baudelot et Establet
 Semaine IV Les principes de l'explication causale

Novembre

Semaine I " Les règles de la méthode sociologique " de Durkheim
 Semaine II Max Weber et les sens typiques du suicide
 Semaine III La méthode de l'idéal-type appliquée au suicide
 Semaine IV Synthèse : deux grands schémas d'analyse du fait social (explication et compréhension)

Décembre

Culture et socialisation (7 semaines)

Semaine I Sociologie culturelle : la notion de culture
 Semaine II La diversité culturelle
 Semaine III Sociétés et identités culturelles
 Semaine IV (Congé de Noël)

Janvier

Semaine I Socialisation et contrôle social
 Semaine II Le processus de socialisation
 Semaines III et IV (Vacances semestrielles)

DEUXIEME SEMESTRE

Février

Semaine I	La famille comme milieu socialisateur
Semaine II	Famille et Ecole : les conflits de normes

Contrôle social et déviance (4 semaines)

Semaine III	Formes et mécanismes du contrôle social
Semaine IV	Déviance, délinquance et marginalité

Mars

Semaine I	La déviance comme produit du système social
Semaine II	La déviance comme stratégie de l'acteur social

Individus et groupes sociaux (6 semaines)

Semaine III	La stratification sociale
Semaine IV	Les différentes conceptions des classes sociales

Avril

Semaine I	Un autre type de stratification : les castes en Inde
Semaine II	Les classes moyennes dans les sociétés contemporaines
Semaine III	(Congé du Bayram / Fête du sacrifice)
Semaine IV	Les professions : une échelle sociale ?

Mai

Semaine I	Les critères d'identité sociale : l'exemple d'Istanbul
-----------	--

Introduction au changement social (2 semaines)

Semaine II	Le changement social (définitions)
Semaine III	Le changement social contemporain (grilles d'analyse)
Semaine IV	Révision du vocabulaire sociologique

Juin

Semaine I	Conclusion : la sociologie comme outil de compréhension du social
-----------	---

Onzième E.S. : Economie
PREMIER SEMESTRE
Septembre

Semaine IV Introduction : Objets et méthodes des sciences économiques

Octobre

Semaine I Etude des actes économiques fondamentaux (production, répartition, consommation)

La production (2 semaines)

Semaine II La production : rareté et travail

Semaine III La production : l'origine sociale des besoins

La consommation (2 semaines)

Semaine IV La consommation : biens et services

Novembre

Semaine I Production et consommation non marchandes

Les relations économiques entre agents (6 semaines)

Semaine II L'échange : troc et apparition de la monnaie

Semaine III L'analyse en termes de marché

Semaine IV Le marché de concurrence pure et parfaite

Décembre

Semaine I L'analyse en termes de circuit économique

Semaine II Construction d'un circuit économique

Semaine III Concepts de marché, capitalisme, don, échange et commerce

Semaine IV (Congé de Noël)

Janvier
Les phénomènes de croissance et de développement (2 semaines)

Semaine I La croissance économique

Semaine II Distinction entre croissance et développement

Semaines III et IV (Vacances semestrielles)

DEUXIEME SEMESTRE

Equilibres et déséquilibres de l'économie turque et politiques de croissance et de développement

Financement de l'économie, problèmes et politiques monétaires (5 semaines)

Février

Semaine I	La monnaie : définition et objets
Semaine II	La création monétaire
Semaine III	La formation des prix
Semaine IV	L'inflation : l'exemple de la Turquie

Mars

Semaine I	Politiques anti-inflationnistes
-----------	---------------------------------

Travail et emploi : l'offre de travail en Turquie et le rôle de la population active dans les phénomènes de croissance et de développement (4 semaines)

Semaine II	Emploi et population active
Semaine III	La structure de la population active en Turquie
Semaine IV	Définition et mesures du chômage

Avril

Semaine I	Les politiques de l'emploi
-----------	----------------------------

Internationalisation de l'économie et modalités d'insertion dans les échanges d'un pays en développement (5 semaines)

Semaine II	Taux de change et commerce extérieur
Semaine III	(Congé du Bayram / Fête du sacrifice)
Semaine IV	Equilibre et déséquilibre du commerce extérieur

Mai

Semaine I	Les échanges extérieurs de la Turquie depuis 1980
Semaine II	Les facteurs de la compétitivité extérieure
Semaine III	L'influence des taux de change sur la balance commerciale
Semaine IV	Conclusion : L'équilibre par le " carré magique "

Juin

Semaine I	Travaux de synthèse sur la presse économique française
-----------	--

Onzième E.S. : Sociologie
PREMIER SEMESTRE
Septembre

Semaine IV Introduction : Qu'est-ce qu'un fait social ?

Un fait social (le suicide) permettant une étude comparative des méthodes sociologiques et une mise en perspective historique de la sociologie (8 semaines)

Octobre

Semaine I Etude détaillée d'un fait social : le suicide chez Durkheim
 Semaine II Facteurs explicatifs du suicide au 19^{ème} siècle
 Semaine III Comparaison avec l'époque actuelle : l'étude de Baudelot et Establet
 Semaine IV Les principes de l'explication causale

Novembre

Semaine I " Les règles de la méthode sociologique " de Durkheim
 Semaine II Max Weber et les sens typiques du suicide
 Semaine III La méthode de l'idéal-type appliquée au suicide
 Semaine IV Synthèse : deux grands schémas d'analyse du fait social (explication et compréhension)

Décembre

Différentes approches du changement social (2 semaines)

Semaine I Le changement social : les grilles explicatives " classiques "
 Semaine II Le changement social contemporain : l'analyse multifactorielle

Transformations des structures démographiques et familiales (4 semaines)

Semaine III Mutations démographiques et familiales
 Semaine IV (Congé de Noël)

Janvier

Semaine I Sociologie de la famille : vers de nouveaux modèles familiaux ?
 Semaine II Famille et socialisation
 Semaines III et IV (Vacances semestrielles)

DEUXIEME SEMESTRE

Février

Semaine I Transformation des rapports intergénérationnels

Transformation de la stratification et mobilité sociale (6 semaines)

Semaine II Stratification et mobilité sociales

Semaine III Mobilité et famille

Semaine IV Sociologie de l'école : mobilité et école

Mars

Semaine I Etude des facteurs de réussite scolaire

Semaine II Les approches en termes de stratification sociale

Semaine III Les approches en termes de reproduction sociale

Pouvoirs, conflits et changement social (2 semaines)

Semaine IV Sociologie de l'Etat : la question du pouvoir politique

Avril

Semaine I Sociologie de l'Etat : Classes, castes et statut politique

Valeurs et changement social (4 semaines)

Semaine II L'influence des valeurs dans le changement social

Semaine III (Congé du Bayram / Fête du sacrifice)

Semaine IV Sociologie culturelle : les différents sens du mot " culture "

Mai

Semaine I L'émergence de nouvelles normes et valeurs

Semaine II Décomposition et reconstruction du lien social

Semaine III Préparation aux concours universitaires

Semaine IV Préparation aux concours universitaires

ANNEXE 7

Volume horaire hebdomadaire comparé des enseignements en série économique et sociale au Lycée franco-allemand de Fribourg (Rentrée 2001) et dans les lycées français

- N.B.**
- 1) Les séances ont une durée de 45 minutes au lycée franco-allemand contre une durée d'une heure dans l'enseignement français.
 - 2) Les données horaires pour l'enseignement français sont celles fournies par la Charte du Lycée du XXI^e siècle (5 mars 1999) et B.O. N° 29 (27 juillet 2000).
 - 3) Les dispositions particulières ne sont pas prises en compte : TPE, aide individualisée, enseignement de spécialité de première et terminale, heures de vie de classe, mise à niveau informatique....

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE :	11 Seconde		12 Première		13 Terminale	
	Lycée franco-allemand	Lycée français	Lycée franco-allemand	Lycée français	Lycée franco-allemand	Lycée français
Langue maternelle / Français	3 h 45 (5 séances)	3,5 h + (0,5 h Mod)	3 h 45 (5 séances)	4 heures	3 h 45 (5 séances)	4 heures
Langue du partenaire / LV 1	3 h 45 (5 séances)	2 h + (1 h Mod)	3 h 45 (5 séances)	2,5 h + (0,5 h)	3 h 45 (5 séances)	1 heure + (1 h)
Anglais / LV 2	3 h (4 séances)	2 h + (0,5 h) LVII	3 h (4 séances)	1 h + (1 h) LVII	3 h (4 séances)	1 heure + (1 h)
Mathématiques	3 h 45 (5 séances)	2 h + (1,5 h Mod)	4 h 30 (6 séances)	4 heures	5 h 15 (7 séances)	4 heures
Sciences économiques et sociales	3 h (4 séances)	2 h + (0,5 h)	3 h 45 (5 séances)	4 h + 1 h + (0,5 h ECJS)**	3 h 45** (5 séances)	5 h + (1 h) + (0,5 h ECJS)**
Sciences humaines (histoire, géographie, instruction civique)	3 h 45 (5 séances)	3 h + (0,5 h Mod) + (0,5 h ECJS)*	3 h 45 (5 séances)	4 heures	3 h 45 (5 séances)	4 heures
Religion / Ethique / Philosophie	1 h 30 (2 séances)	--	1 h 30 (2 séances)	--	1 h 30 (2 séances)	4 heures
Biologie / Ens. scientifique	1 h 30 (2 séances)	0,5 h + (1,5 h)	--	1 h + (0,5 h)	--	--
Sport Education phys. et sportive	1 h 30 (2 séances)	2 heures	2 (1 h 30)	2 heures	2 (1 h 30)	2 heures
TOTAL	25 h 30 (34 séances)	23 h 30	26 h 15 (35 séances)	26 h 30	26 h 15 (35 séances)	28 h 30
OPTIONS :						
- Espagnol / LV 3	2 h 15 (3 séances)	2 h + (0,5 h)	2 h 15 (3 séances)	2 h + (0,5 h)	2 h 15 (3 séances)	2 h + (0,5 h)
- Latin	2 h 15 (3 séances)	3 heures	2 h 15 (3 séances)	3 heures	2 h 15 (3 séances)	3 heures
- Informatique	1 h 30 (2 séances)	1 + (2 h)***	1 h 30 (2 séances)	--	1 h 30 (2 séances)	--
- Musique	1 h 30 (2 séances)	3 heures	1 h 30 (2 séances)	3 heures	1 h 30 (2 séances)	3 heures
- Arts plastiques	1 h 30 (2 séances)	1 h 30	1 h 30 (2 séances)	3 heures	1 h 30 (2 séances)	3 heures

* L'horaire d'ECJS est supposé affecté " prioritairement " à l'histoire-géographie, même si les circulaires de rentrée envisagent d'autres possibilités

** On suppose que l'enseignement d'ECJS en série ES est " prioritairement " confié aux professeurs de sciences économiques et sociales

*** Option " Informatique de gestion et communication "

ANNEXE 8

Coefficients des épreuves obligatoires ⁽¹⁾

Série économique et sociale

Baccalauréat franco-allemand

	Lycée franco- allemand	Poids respectif	Lycée français	Poids respectif
Langue maternelle / Français	3	20 %	4	12,12 %
Langue du partenaire / LV 1	2	13,33 %	3	9,09 %
Anglais / LV 2	2	13,33 %	3	9,09 %
Mathématiques	3	20 %	5	15,15 %
Sciences économiques et sociales	3	20 %	7	21,21 %
Sciences humaines (histoire, géographie, instruction civique)	1	6,66 %	5	15,15 %
Religion / Ethique / Philosophie	1	6,66 %	4	12,12 %
Education physique et sportive	[Points au dessus de la moyenne]		2	6,06 %
	15	≅ 100 %	33	≅ 100 %

(1) Hors enseignement de spécialité pour les candidats des lycées français. Le caractère écrit ou oral des épreuves n'est pas pris en compte. Le contrôle continu en première et en terminale représente environ un tiers de la note à l'examen du baccalauréat franco-allemand.

ANNEXE 9

Les thèmes du programme de sciences économiques et sociales par niveau de classe au lycée franco-allemand de Fribourg et dans les lycées français

Lycée français		Principaux thèmes du programme	Lycée franco-allemand	
OPTION SES SECONDE	1 ^{er} trimestre	1 – Les hommes vivent en société	Unité thématique A	SECONDE ES KL 11
	2 ^{ème} trimestre	2 – Les hommes produisent	1 ^{er} trimestre	
	3 ^{ème} trimestre	3 – Les hommes consomment	2 ^{ème} trimestre	
PREMIERE E S	1 ^{er} trimestre	1 – Les activités économiques et leur cadre social et politique 1.1. Les activités économiques	Unité thématique B 3 ^{ème} trimestre	
	2 ^{ème} trimestre	1.2. Le cadre social et politique 2 – La régulation économique et sociale 2.1. La régulation par le marché	1 ^{er} trimestre	
	3 ^{ème} trimestre	2.2. La régulation sociale	2 ^{ème} trimestre	
TERMINALE E S	1 ^{er} trimestre	1 – Travail et emploi 2 – Investissement capital et progrès technique	Unité thématique C 3 ^{ème} trimestre	PREMIERE E S KL 12
	2 ^{ème} trimestre	3 – Ouverture internationale et mondialisation 4 – Changement social et solidarités	1 ^{er} trimestre	
	3 ^{ème} trimestre	5 – Changement social et conflits 6 – Changement social et inégalités 7 – Le rôle économique et social des pouvoirs publics	2 ^{ème} trimestre	

N.B. – Le découpage des thèmes en trimestre est indicatif mais respecte les durées conseillées publiées au B.O.

ANNEXE 10

Horaires des disciplines dans l'enseignement secondaire libanais

ANNEE CLASSE	LANGUE & LITTERATURE ARABES	LANGUE & LITTERATURE FRANCAISES	TRADUCTION	L V 2 ANGLAIS	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	PHILOSOPHIE / CIVILISATIONS	INSTRUCTION CIVIQUE HISTOIRE- GEOGRAPHIE	MATHEMATIQUES	PHYSIQUE	CHIMIE	BIOLOGIE	TECHNOLOGIE / INFORMATIQUE	E. P. S.	ARTS	TOTAL
2 ^e	5	5	-	2	2	-	112	5	3	2	2	1 1	2	1	35
1 ^e H L	5	5	2	2	3	3	112	4	3		1 1	1	1	35	
1 ^e S	2	2	2	2	2	2	111	6	5	3	2	1 1	1	1	35
Term. L H	5	5	2	2	-	9	112	2	3		- 1	1	1	35	
Term. E S	3	3	2	2	8	3	111	4	4		- 1	1	1	35	
Term. S G	1	1	2	2	-	2	111	10	7	4	-	- 1	1	1	35
Term. Bio	1	1	2	2	-	2	111	5	5	5	6	- 1	1	1	35

H L : Humanités – Lettres

S : Scientifique

E S : Economique et Social

S G : Sciences générales

Bio : Biologie

ANNEXE 11

Coefficients et durée des épreuves au baccalauréat E.S. libanais

Durée de l'épreuve	Coefficient des ensembles	Coefficient des matières	Matières
2 h	320	80	Sociologie
2 h		80	Economie
1 h		80	Géographie
1 h		30	Instruction civique
1 h		30	Histoire
2 h		70	Maths
3 h	60	60	Culture scientifique
2 h	120	60	Arabe
2 h		40	L V 1
1 h		20	L V 2
2 h	50	50	Philosophie
	30	10	Informatique
		10	Arts
		10	E. P. S
19 h	580	580	

ANNEXE 12

Curriculum de sociologie et d'économie pour l'enseignement économique et social libanais

Table des matières

I – Introduction

II – Objectifs généraux

III – Répartition hebdomadaire et annuelle des périodes

IV – Enseignement secondaire

- progression du contenu

A – Première année secondaire

- objectifs spécifiques
- contenu

B – Deuxième année secondaire – Humanités

- objectifs spécifiques
- contenu

- Sciences

- objectifs spécifiques
- contenu

C – Troisième année secondaire – Sociologie et Economie

- objectifs spécifiques
- contenu



I - Introduction

Enjeux et principes directeurs

Au seuil du troisième millénaire, la mondialisation de l'économie et de l'information s'imposent à toutes les sociétés comme fait irréversible, réduisant le globe aux dimensions d'un village planétaire.

Or cette mondialisation tendancielle n'est pas qu'un phénomène économique. Elle est tout autant culturelle que sociale et risque, à ce titre, de marginaliser l'ensemble des cultures locales.

Aussi, s'il faut préparer les futures générations à la culture de la mondialisation, notamment dans les domaines économiques et sociaux, pour pouvoir y participer activement, il faut tout autant les armer contre les effets pervers de marginalisation qu'elle induit.

Par ailleurs, les transformations radicales que subiront le monde de travail, des relations

de travail, de la production, de la gestion, du marché de l'emploi... dans tous les secteurs, rendent désormais indispensable une formation, économique et sociale en gestion et en informatique car cette formation est une condition sine qua non, pour avoir accès à la Troisième Révolution industrielle, marquant la fin de ce siècle.

La réponse la plus adéquate libanaise, et prévoir même, dans le cadre de ce diplôme, une " série économique et sociale ", à côté des trois autres (Humanités, Sciences Générales, Sciences de la Vie).

D'autant plus que cette série prépare à plusieurs genres de spécialisations déjà dispensées par les universités au Liban, dont l'économie, les sciences sociales, la gestion, le marketing, les études bancaires, le droit, les sciences politiques, les sciences administratives, l'information, le travail social, etc.

Dès lors, le programme des Sociologie et Economie ci-joint est appelé à répondre à deux impératifs : d'un côté, satisfaire, autant que possible, aux exigences de la formation dans les

spécialisations mentionnées ; et de l'autre, mettre en relief la complémentarité qui existe entre ces différentes disciplines, et les Sociologie et Economie.

Faut-il noter enfin que cette réorganisation de l'enseignement au Liban, va dans le sillage des principes et orientations du Plan de Redressement Pédagogique, arrêté par le conseil des ministres le 17.08.1994 ; et de la nouvelle politique éducative, laquelle devrait tenir désormais, des exigences du marché de travail d'un côté, et des impératifs du développement de l'autre.

II – Objectifs généraux

Ces objectifs se présentent brièvement comme suit :

1 – Permettre au jeune bachelier de mieux comprendre les comportements et les caractéristiques culturelles, sociales et économiques des différentes catégories sociales, en l'occurrence, celles que forment la société libanaise.

2 – Attirer l'attention du jeune bachelier à l'enchevêtrement des mécanismes économiques et sociaux, en vue d'une approche pluridimensionnelle des phénomènes et problèmes relevant de ces deux domaines, et qu'il pourrait envisager ultérieurement dans sa vie professionnelle ou quotidienne.

3 – Avoir conscience des problèmes économiques et sociaux de son pays, et même savoir en faire le diagnostic judicieux qui lui permettent de les envisager avec plus d'objectivité que de passion.

4 – Avoir conscience de la dimension scientifique du savoir économique et social, ainsi que de la dimension économique et sociale des sciences dites exactes.

5 – Etre à même de rationaliser son comportement économique, et pouvoir apprécier l'importance de la production et l'investissement national.

6 – Aider le jeune bachelier à une meilleure intégration sociale, et l'inciter à participer dans son milieu, s'il y a lieu, aux activités du développement. L'imiter enfin au raisonnement méthodique, indispensable, entre autres, à ceux qui occuperaient des postes de responsabilité dans les domaines économiques et sociaux.



III – Répartition hebdomadaire et annuelle des périodes

Année scolaire	Première année	Deuxième année		Troisième année			
		Humanité	Sciences	Lettres et Humanités	Sociologie et Economie	Sciences générales	Sciences de la Vie
Nombre d'heures hebdomadaires	1* + 1*	1 + 2	1 + 1	-----	4 + 4	-----	-----
	30 + 30	30 + 60	30 + 30	-----	120 + 120	-----	-----

* Le premier chiffre désigne la sociologie

* Le second chiffre désigne l'économie

IV – L'enseignement Secondaire

Progression du contenu	Enseignement Secondaire		
Thèmes généraux	Première année	Deuxième année	Troisième année
Les sciences sociales : théorie et pratique	Sociologie et Société	-----	- La sociologie : science de la société - La société libanaise
Formations des sociétés : Evolution et changement	- Evolution et changement des sociétés - Les groupes sociaux - Structure sociale, stratification et Leader ship	-----	- Inégalités et mobilité sociale - Intégration sociale et processus de solidarité - Le changement social
Socialisation et communication sociale	- La communication en société	- La socialisation - Adolescents et société - Jeunesse et société	- Culture et société - Les valeurs de la société
Problèmes sociaux et modalité de traitement		- Problèmes sociaux saillants - Le travail social	- Les politiques sociales
Economie et Gestion : théorie et pratique	- Objet des sciences économiques		- Introduction à la Gestion des entreprises - Analyse économique et financière
La vie économique : Activités et Mécanismes	- Travail et population active - Le capital - Les revenus - Utilisation des revenus	- Monnaie et Banques - Les mécanismes du marché - Les échanges économiques extérieures - Les finances publiques - La comptabilité générale d'entreprise	
Structures économiques	- L'entreprise économique	- Le circuit économique	- Régimes économiques contemporains et rôle de l'Etat
Fluctuations économiques et modalité d'adaptation			- Croissance et développement - Fluctuations économiques et crises - Les politiques économiques <ul style="list-style-type: none"> • Structurelles • Conjoncturelles

A – Première année secondaire

Objectifs spécifiques

A - Sociologie

1 – L'acquisition par l'élève de quelques principes et concepts fondamentaux qui l'aideraient à une connaissance préliminaire des phénomènes et problèmes sociaux.

2 – L'assimilation des concepts sociologiques, et de là, développer ses aptitudes intellectuelles, pour être à même d'avoir ses propres idées au sujet des phénomènes et problèmes sociaux qu'on lui soumet.

3 – Pouvoir discerner sur le plan social, entre les idées reçues et le vécu.

4 – L'intéresser aux instruments et techniques proposées par la sociologie, pour une compréhension des phénomènes sociaux.

5 – Avoir connaissance des transformations sociales contemporaines au Liban et dans son contexte arabe et régional, dans les pays en développement et les pays développés.

6 – Etudier les groupes, leurs composantes, leurs interrelations, interactions...

B - Economie

1 – L'acquisition par l'élève de quelques concepts fondamentaux qui l'aideraient à une connaissance préliminaire des phénomènes et problèmes économiques.

2 – Pouvoir discerner sur le plan économique, entre les idées reçues et le vécu.

3 – Avoir connaissance de l'entreprise, de ses formes juridiques, et de ses différentes fonctions.

4 – Avoir des prénotions sur les facteurs de production (travail, capital) et sur les revenus des domaines d'emploi

A – Contenu (Sociologie)

1 – Sociologie et Société (4 périodes)

1-1 Objet de la sociologie : observation et compréhension des phénomènes sociaux

1-2 Les domaines et les niveaux d'observation et d'analyse

1-3 L'utilité de la sociologie

2 – Evolution et changement des sociétés (6 périodes)

2-1 Sociétés pré-industrielles

2-2 Sociétés industrielles

2-3 Sociétés industrielles technologiques avancées :

- Caractères économiques et sociaux

- Facteurs de polarisation et de transformation

3 – Les Groupes sociaux (7 périodes)

3-1 Famille et ménage

3-2 Groupe professionnel

3-3 Groupe politique

3-4 Groupe social :

- de jeunesse - de scouts

- Paroissial - Femme

- Sportifs

4 – Structure sociale, stratification et Leadership (7 périodes)

4-1 Les éléments constitutifs de la structure sociale sur le plan local

4-2 Formes de structure sociale :

- Formelles - non formelles

4-3 Institutions sociales civiques :

- Associations et amicales

- Clubs

- Partis politiques

- Syndicats et Fédérations syndicales

4-4 Systèmes de stratification :

- Indices de stratification propre à chaque société

- Ecart entre systèmes de stratification
- Exemples de modèles de stratification selon l'application des indices

4-5 Les Elites sociales :

- Formation et rôles des élites dans les sociétés traditionnelles
- Indices
- Elites et Leader ship dans les sociétés modernes

4-6 Dynamique de Leader ship dans les mouvements des jeunes

5 – La communication en société (5 périodes)

5-1 Communication et formes d'expression :

- Communication orale
- Communication artistique...

5-2 Communication de masse :

- Presse et publication
- Radio
- Cinéma – Télévision - Vidéo

5-3 Nouvelles technologies de communication (Minitel, Internet)

B – Contenu (Economie)

1 – Objets des sciences économiques (2 périodes)

2 – Travail et population active (5 périodes)

3 – Le capital (5 périodes) :

- Définition. - Formes
- Sources de financement

4 – L'entreprise économique (6 périodes)

- Définition - Genres
- Fonctions - Statut juridique

5 – Les revenus (4 périodes)

- Formes - Répartition - Redistribution

6 – Utilisation des revenus (8 périodes)

1 – Consommation et épargne (facteurs déterminants, propension moyenne et marginale)

2 – Prélèvements fiscaux et sociaux

B – Deuxième année secondaire - Série Humanités -

Objectifs spécifiques

A - Sociologie

1 – Etudier le processus de socialisation.

2 – Avoir connaissance des principaux changements qui se produisent en période d'adolescence, ainsi que du processus de régulation, d'adaptation et de conformité sociale.

3 – Acquérir les modalités d'appréhension des problèmes sociaux, et les techniques appropriées au traitement de leurs retombées sur le développement, la sécurité et le bien-être de la société.

4 – Inciter l'élève de première à faire usage de son expérience de travail de terrain et de collecte de données, pour participer s'il y a lieu, et dans la limite de ses possibilités, aux projets du développement local, et aux différentes formes de service social.

B – Economie

1 – L'assimilation par l'élève de première des concepts opérationnels pour une connaissance préliminaire des mécanismes économiques.

2 – L'intéresser aux travaux pratiques et à la collecte des données économiques du terrain, ce qui devrait développer ses capacités et aptitudes personnelles dans le domaine technique.

3 – Le familiariser à quelques techniques élémentaires du calcul économique et comptable.

A – Contenu (Sociologie)

1 – La socialisation (8 périodes)

- 1-1 Principes, indices et systèmes de valeurs
- 1-2 Moyens de socialisation :
 - Evolution et règles d'organisation
- 1-3 Problématiques de la socialisation :
 - Mécanismes de contrôle social, de participation, de création et d'innovation

2 – Adolescent et société (7 périodes)

- 2-1 Caractéristiques de l'adolescence
- 2-2 Intégration et adaptation sociale de l'adolescent
- 2-3 Formes d'inadaptation :
 - Adaptation manquée
 - Déviance
 - Repli et isolement
 - Vagabondage et délinquance

3 – Jeunesse et société (7 périodes)

- 3-1 Intégration du jeune dans les institutions :
 - Institution scolaire et universitaire
 - Institution de travail et de productions
 - Institution de travail volontaire
 - Institution maritale et familiale
- 3-2 Participation sociale des jeunes :
 - Opinion et attitude (rôle de l'opinion publique)
 - Par la communication, échange et élection
 - Volontariat
- 3-3 Jeune et déviance sociale :
 - Formes de déviance sociale
 - Traitement de déviance sociale

4 – Problèmes sociaux (8 périodes)

- 4-1 La pauvreté
- 4-2 Le chômage
- 4-3 Le problème des migrations

- 4-4 La toxicomanie
- 4-5 La montée de l'extrémisme
- 4-6 Le sida
- 4-7 Problèmes des handicapés et invalides
- 4-8 Problèmes de troisième âge

5 – Le travail social : agents, styles, secteurs et domaines d'intervention (30 périodes)

- 5-1 Agents d'intervention :
 - Organisations gouvernementales
 - Organisations non-gouvernementales
 - Exemples du Liban
- 5-2 Styles d'intervention :
 - Aide sociale
 - Service social au sein du développement local
 - Animation sociale au sein du développement local
 - Intermédiation sociale
- 5-3 Niveaux d'intervention :
 - Individu - Famille - Groupe
 - Milieu social
- 5-4 Secteurs d'intervention :
 - Santé - Education
 - Institutions du travail
 - Régénération du revenu
- 5-5 Groupes visés par l'intervention :
 - Enfants - Jeunes - Femmes
 - Personnes âgées - Milieu local
 - Catégories spécifiques
- 5-6 Domaines d'intervention :
 - Ecole - Hôpital - Prison
 - Quartier - Club - Municipalité
 - Centre de développement social

Au début de chaque année scolaire deux ou trois problèmes sociaux seront désignés par une décision ministérielle de la liste ci-dessus en plus d'un problème saillant qui préoccupe les responsables locaux ou mondiaux.

B – Contenu (Economie)

Activités et mécanismes économiques

1 – Le circuit économique (5 périodes)

- Les agents économiques
- Les opérations économiques

2 – La comptabilité nationale (5 périodes)

- Définition, fonction et règles
- Les principaux agrégats économiques
- Principaux ratios économiques

3 – Monnaie et Banques (6 périodes)

1 – La monnaie

- Définition, fonctions et formes
- Système monétaire mondiale

2 – Les banques

- Historique, genres et fonctions
- Création et destruction
- Banque centrale et politique monétaire

4 – Les mécanismes du marché (4 périodes)

- Définition de l'économie du marché
- La loi de l'offre et de la demande
- Les facteurs agissant sur l'offre et la demande
- Les conditions de la concurrence libre
- Formes de monopole
- Les interventions de l'Etat au niveau du marché

5 – Les échanges économiques extérieurs (3 périodes)

- La balance des paiements et ses différentes composantes
- Relations économiques internationales
- Mondialisation de la production et spécialisation au niveau international
- Le libre-échange et le protectionnisme
- Politiques de commerce extérieur

6 – Les finances publiques (2 périodes)

- Budget général
- Budget des pouvoirs publics locaux (municipalité)

7 – La comptabilité générale d'entreprise (5 périodes)

- Le bilan d'entreprise
- Le compte d'exploitation

B – Deuxième année secondaire

- Série Sciences -

Objectifs spécifiques

A – Sociologie

1 – Etudier le processus de socialisation

2 – Avoir connaissance des principaux changements qui se produisent en période d'adolescence, ainsi que du processus de régulation, d'adaptation et de conformité sociale.

3 – Acquérir les modalités d'appréhension des problèmes sociaux, et les techniques appropriées au traitement de leurs retombées sur le développement, la sécurité et le bien-être de la société.

B - Economie

1 – L'assimilation par l'élève de première des concepts opérationnels pour une connaissance préliminaire des mécanismes économiques.

2 – L'intéresser aux travaux pratiques et à la collecte des données économiques du terrain, ce qui devrait développer ses capacités et aptitudes personnelles dans le domaine technique.

3 – Le familiariser à quelques techniques élémentaires du calcul économique et comptable.

A – Contenu (Sociologie)

1 – La socialisation

- 1-1 Principes, indices et systèmes de valeurs
- 1-2 Moyens de socialisation :
 - Evolution et règles d'organisation
- 1-3 Problématiques de la socialisation :
 - Mécanismes de contrôle social, de participation, de création et d'innovation

2 – Adolescent et société

- 2-1 Caractéristiques de l'adolescence
- 2-2 Intégration et adaptation sociale de l'adolescent
- 2-3 Formes d'inadaptation :
 - Adaptation manquée
 - Déviance
 - Repli et isolement
 - Vagabondage et délinquance

3 – Jeunesse et société

- 3-1 Intégration du jeune dans les institutions :
 - Institution scolaire et universitaire
 - Institution de travail et de productions
 - Institution de travail volontaire
 - Institution maritale et familiale
- 3-2 Participation sociale des jeunes :
 - Opinion et attitude (rôle de l'opinion publique)
 - Par la communication, échange et élection
 - Volontariat
- 3-3 Jeune et déviance sociale :
 - Formes de déviance sociale
 - Traitement de déviance sociale

4 – Problèmes sociaux

- 4-1 La pauvreté
- 4-2 Le chômage
- 4-3 Le problème des migrations

- 4-4 La toxicomanie
- 4-5 La montée de l'extrémisme
- 4-6 Le sida
- 4-7 Problèmes des handicapés et invalides
- 4-8 Problèmes de troisième âge

Au début de chaque année scolaire deux ou trois problèmes sociaux seront désignés par une décision ministérielle de la liste ci-dessus en plus d'un problème saillant qui préoccupe les responsables locaux ou mondiaux.

B – Contenu (Economie)

Activités et mécanismes économiques

1 – Le circuit économique (5 périodes)

- Les agents économiques
- Les opérations économiques

2 – La comptabilité nationale (5 périodes)

- Définition, fonction et règles
- Les principaux agrégats économiques
- Principaux ratios économiques

3 – Monnaie et Banques (6 périodes)

1 – La monnaie

- Définition, fonctions et formes
- Système monétaire mondiale

2 – Les banques

- Historique, genres et fonctions
- Création et destruction
- Banque centrale et politique monétaire

4 – Les mécanismes du marché (4 périodes)

- Définition de l'économie du marché
- La loi de l'offre et de la demande
- Les facteurs agissant sur l'offre et la demande
- Les conditions de la concurrence libre
- Formes de monopole
- Les interventions de l'Etat au niveau du marché

5 – Les échanges économiques extérieurs (3 périodes)

- La balance des paiements et ses différentes composantes
- Relations économiques internationales
- Mondialisation de la production et spécialisation au niveau international
- Le libre-échangeisme et le protectionnisme
- Politiques de commerce extérieur

6 – Les finances publiques (2 périodes)

- Budget général
- Budget des pouvoirs publics locaux (municipalité)

7 – La comptabilité générale d'entreprise (5 périodes)

- Le bilan d'entreprise
- Le compte d'exploitation

C – Troisième année secondaire Série Sociologie et Economie

Objectifs spécifiques

A - Sociologie

1 – Mettre l'accent sur l'enchevêtrement des facteurs économiques et sociaux des phénomènes relevant de ces deux domaines, en vue d'initier le bachelier à l'approche pluridisciplinaire, laquelle justifie, ou plutôt requiert la complémentarité entre sciences sociales.

2 – Réduire le fossé actuel entre les deux enseignements, secondaire et universitaire, en préparant le bachelier aux études universitaires suivantes : la sociologie, l'économie, la gestion, les sciences politiques, les études bancaires, le marketing, les statistiques appliquées, le travail social et le développement.

3 – Développer chez le bachelier l'esprit de synthèse et d'analyse.

4 – Doter le bachelier d'un bagage théorique en vue d'une meilleure appréhension des phénomènes sociaux, ainsi que des facteurs déterminants.

5 – Avoir une connaissance préliminaire des politiques de protection sociale, essentielle qu'ont les pays industrialisés.

6 – Savoir faire usage de ses connaissances théoriques, pratiques et techniques, pour une meilleure compréhension de la société libanaise et de ses problèmes.

B - Economie

1 – Avoir connaissance des facteurs hétérogènes, déterminants du développement ainsi que des tentatives de plusieurs pays dans ce domaine, et tout particulièrement celles qui ont abouti durant les deux dernières décennies.

2 – Avoir une connaissance préliminaire des politiques conjoncturelles et structurelles destinée à : soit résoudre des problèmes économiques circonstanciels, soit redresser à terme la situation de certains secteurs.

3 – Initier le bachelier à certaines techniques élémentaires de l'analyse économique.

4 – Le familiariser à certains concepts et techniques de gestion.

A – Contenu (Sociologie)

1 – Culture et société (15 périodes)

- 1.1 Concepts de culture et phénomènes culturels
- 1.2 Diversité de sources de culture
- 1.3 Conservatisme et innovation culturelle
- 1.4 Spécificité de la production culturelle et sa commercialisation
- 1.5 Problèmes d'acculturation
 - Problématique de la modernisation et la domination dans les opérations culturelles entre les sociétés

2 – Les valeurs de la société (16 périodes)

- 1.1 La notion de valeur sociale : formation de la valeur et sa fonction sociale
- 1.2 Les systèmes de valeur :
 - Dans les sociétés pré-industrielles
 - Dans les sociétés industrielles technologiques avancées
- 1.3 Diffusion et transmission des valeurs

3 – Inégalités et mobilité sociale (15 périodes)

- 1.1 Phénomène de l'inégalité sociale et son évolution
- 1.2 Mobilité sociale et niveau d'évolution de la société
- 1.3 La diversité des phénomènes de l'inégalité sociale

4 – Intégration sociale et processus de solidarité (13 périodes)

- 4.1 Intégration et inégalité sociale
- 4.2 Les conditions de l'intégration sociale
- 4.3 Les domaines d'intégration sociale
- 4.4 Les politiques d'intégration

5 – Le changement social (15 périodes)

- 5.1 Les politiques d'intégration
- 5.2 Facteurs de changement
 - Internes et externes
 - Subjectifs et objectifs
- 5.3 Changement social sur les deux plans : local et général
- 5.4 Force de changements :
 - Formelles - Informelles
- 5.5 La résistance au changement :
 - Motifs et cadres

6 – Les politiques sociales (15 périodes)

- 6.1 Définition et principaux types
- 6.2 Principales données dans les domaines de l'éducation et de l'urbanisme
- 6.3 La question sociale dans les préoccupations et initiatives locales (village – quartier)

7 – La sociologie : science de la société (15 périodes)

- 7.1 Naissance de la sociologie
- 7.2 Méthodes de recherche en sociologie
- 7.3 Principales techniques de recherche en sociologie

8 – La société libanaise (16 périodes)

- 8.1 Diversité géographique, spirituelle et historique
- 8.2 Caractéristiques sociologiques de la population libanaise
- 8.3 Prise de décision dans la société locale
- 8.4 Conservatisme et innovation dans la société libanaise aux niveaux
 - De l'habitat
 - Des rapports entre les deux sexes
 - Des types de consommation

* Concernant le point 8.4 : il est possible d'ajouter d'autres questions à ce sujet selon leur importance et leur polarisation locale et internationale par une décision qui sera prise au début de chaque année.

B – Contenu (Economie)**1 – Croissance et développement (30 périodes)**

Processus d'évolution économique sur le plan international

- 1.1 Les révolutions industrielles et impact économique et social dans le monde.
- 1.2 La division internationale du travail et l'évolution économique des pays non industriels.
- 1.3 La situation économique et sociale des pays en développement à la période post-coloniale et les problèmes qui en découlent.
- 1.4 Concept de développement et indicateurs :
 - Evolution du concept de développement
 - Les indicateurs du développement économiques, financiers, sociaux, démographiques, culturels, politiques et de santé
- 1.5 Les tentatives du développement dans les pays en développement.

2 – Systèmes économiques contemporains et rôle de l'Etat (5 périodes)

- 2.1 Les systèmes libéraux
 - Classique - Moderne
- 2.2 Les systèmes dirigés :
 - Mécanismes - Etat actuel

3 – Fluctuations et crises économiques (8 périodes)

- 3.1 Morphologie du cycle économique :
 - Expansion - Crise
 - Récession - Dépression
- 3.2 Fluctuations :
 - Inflation - Restriction de la demande
 - Stagnation inflationniste - Stagnation
- 3.3 Crises :
 - Déséquilibre dans les échanges extérieurs
 - Crise 1929 : aspects et causes
 - Crise des années 1970 et après : aspects et causes

4 – Les politiques économiques conjoncturelles et structurelles (17 périodes)

4.1 Politiques conjoncturelles

Introduction : concept de conjoncture économique

- Politique de redressement économique :
 - Les incitations financières
 - Les incitations monétaires
 - Les incitations diverses
- Politique anti-inflationniste
 - Contrôle des prix
 - Politique monétaire
 - Politique financière
 - Politique des revenus
 - Solutions exceptionnelles

4.2 Politiques structurelles

- Politique agricole :
 - Politique de soutien aux revenus agricoles
 - Politique d'amélioration de l'infrastructure agricole
- Politiques industrielles :
 - Choix principaux de la politique industrielle
 - Outils de la politique industrielle
- Politique de l'emploi :
 - Politique classique
 - Politique de formation et de réhabilitation de la main d'œuvre
 - Politique de protection des emplois en vigueur
 - Politique de création d'emploi
 - Solutions libérales
 - Solutions exceptionnelles

5 – Calculs économiques et financiers (30 périodes)

- Coût constant et coût variable
- La fonction de consommation
- La fonction de production
- L'investissement
- Intérêts simples
- Premières notions sur les intérêts composés
- Premières notions sur les techniques d'évaluation économique et financière d'un projet
- Introduction à l'analyse financière

6 – Introduction à la gestion des entreprises (30 périodes)

- Gestion et planification
- Gestion et organisation
- L'audit
- L'orientation
- La prise de la décision
- Le marketing

